LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Postes

N° 13.837 — TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — **VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

NOËL...

Noël ! Ce mot qui avait coutume chaque année de sonner si clairement et si joyeusement en nous, ce joli mot de lumière et d'allégresse qui nous remuait si doucement le cœur, ce mot vieux de tant de siècles de traditions mais éternellement jeune de l'irrésistible impulsion d'espérance qu'il porte en lui, ce gentil et doux mot de Noël, on dirait qu'il ne rend plus aujourd'hui pour nous le même son.

La nuit du Réveillon, qui est ordinairement célébrée en de si belles et si cordiales fêtes de famille, surtout dans notre région provençale où la fidélité aux traditions est toujours demeurée si vivace, la nuit du Réveillon n'aura pas été cette fois une nuit de fête. Le jour de la Noël, qui ne manquait jamais de réunir au foyer toutes les âmes de la famille, ne sera pas cette année une journée de fête. C'est qu'il n'est pas de foyer où les pensées n'aillent à la mémoire de ceux qui ont succombé pour la Patrie, aux fatigues et aux souffrances de ceux qui continuent de se battre. Et la mélancolie de ce ciel gris et pluvieux s'ajoute à nos deuils et à nos angoisses pour achever de voiler d'un voile de tristesse notre pauvre Noël de 1914.

Nous songeons avec une émotion douloureuse aux vaillants soldats qui, là-bas, sur toute cette formidable ligne de feu qui forme le vivant rempart de la France, luttent sans répit depuis près de cinq mois. Ils endurent de terribles fatigues. Ils sont cruellement éprouvés par le froid. Et les périls les plus redoutables les pressent à chaque minute. Comment aurions-nous le cœur d'être en fête quand nous savons qu'ils bravent la mort pour nous ?

Et cependant, nous sentons bien qu'il nous est impossible de laisser passer cette date sans nous y arrêter, sans revivre au fond de nous-mêmes quelques-uns des plus chers souvenirs qu'elle évoque, sans tenter de communier en elle avec ceux qui sont là-bas...

Nous ne fêtons pas la Noël, mais nous voulons que, ce jour-là, notre pensée se fasse plus fervente à l'intention de nos admirables soldats. La Noël sur le front, la Noël parmi la boue des tranchées ou sur la neige des champs de bataille, mettra bien des larmes aux yeux de tous ceux qui, si loin des leurs, n'en penseront qu'avec plus d'émotion aux belles journées de fêtes des années précédentes. Tous les vieux souvenirs de famille qui sont comme la substance même de leur vie morale chanteront mélancoliquement en eux. Ils chanteront dans leur mémoire et dans leur cœur. Ils chanteront en l'âme de tous, durant cette nuit de Noël, leur douce et tendre chanson.

Toutes les pensées affectueuses de nos héros, à ce moment-là, tendront vers nous, vers celles et vers ceux qu'ils ont laissés vers la grande cité ou vers l'humble village d'où ils sont partis pour aller faire si magnifiquement leur devoir. De tout leur esprit et de toute leur âme, ils seront avec nous comme nous serons avec eux. Et voilà par quel miracle de communion morale cette Noël de 1914, qui ne peut pas être une Noël de fête, réunira en dépit de toutes les distances et de tous les obstacles ceux qui doivent être réunis.

La grande table n'est pas dressée, et dans la pièce où ceux qui restent se sont rassemblés, bien des places demeurent vides. Mais la bûche traditionnelle brille quand même dans l'âtre autour duquel les vieillards, les femmes et les enfants se resserrent en silence. Et sa flamme, chaude et claire, monte haut dans la cheminée : elle se dresse devant nous comme l'image même de nos espérances, des larges et fières espérances qui sont communes à ceux de là-bas et à ceux d'ici.

Le monde entier tressaille d'espérance.
Peuple, debout ! Chante ta délivrance !

chantait-on autrefois en ce jour. Et si l'on ne le chante pas aujourd'hui, jamais pourtant le fameux Noël d'Adam n'aura été plus de circonstance. Oui, et en dépit de toutes les horreurs de la guerre, le monde entier tressaille d'espérance. Les peuples qu'opprimait la plus abjecte des dominations se dressent d'un même élan, aspirant à réaliser enfin leur délivrance.

Cette délivrance des peuples, voilà la grande œuvre que prépare au monde l'héroïsme magnifique de nos glorieux soldats : en ce jour de Noël, n'est-ce pas que chacun de nous, dans la ferveur de son âme, affirmera à nouveau ses plus fermes espérances dans tous ces vaillants et infatigables efforts d'où sortira la définitive victoire ?

Nous ne faisons pas de la Noël un jour de fête, mais l'Etoile légendaire est quand même apparue dans le ciel. Elle nous éclaire. Elle nous guide. Et c'est vers la réalisation de ce radieux idéal de délivrance universelle qu'elle conduit tous les hommes de bonne volonté.

CAMILLE FERDY

NOËLS DE GUERRE

1870-1914

C'est la nuit de Noël. La neige étend sa gigantesque hermine sur les plaines d'Alsace. Les soldats de nos avant-postes enveloppés dans leur mince couverture se pressent autour du maigre feu que le vent glacé fait vaciller. En face, à deux cents mètres les avant-postes prussiens se devinent. Soudain dans le silence solennel, une cloche lointaine égoutte ses douze coups. Alors les Français, à voix basse d'abord, entonnent un vieux Noël de France, auquel répond bientôt de l'autre côté un chœur grave et guttural : l'ennemi chante lui aussi, un vieil et mélancolique Noël d'Allemagne.

Les deux chants montent dans la nuit, s'éternent, semblent se répondre, puis meurent, et dans le silence rétabli, une voix crie : « Qui vive ! » une autre répond : « Deutschland ! » et un coup de feu éclate sourdement. La trêve tacite est finie : les hostilités reprennent entre les deux ennemis face à face.

Un musicien qui se trouvait parmi nos soldats, Emmanuel Chabrier, fit avec cet épisode de la campagne de 1870, une symphonie imitative qu'on ne peut entendre sans en être remué jusqu'au fond de l'âme. C'est à cette image musicale d'une naïveté saisissante de chromo, que j'ai songé en cette nuit de Noël 1914, au moment où sonnèrent les douze coups de minuit. Je me plais à croire qu'une scène semblable s'est renouvelée la nuit dernière en quelque point du vaste champ de bataille et que cette trêve de Noël, si courte soit-elle, a permis à nos petits soldats blottis dans leur tranchée, de songer avec un peu de douceur au lointain foyer, à toutes les tendresses familiales, au feu clair de l'âtre, au sublime mensonge du soulier, à l'enfant s'avançant ému dans sa longue chemise un bougeoir à la main.

Qui de nous cette nuit n'a envoyé à travers l'espace le meilleur de son cœur à ceux qui, retenus là-bas par le grand devoir, défendent contre l'envahisseur la noble terre de France ? Ah ! que nous voudrions pouvoir prendre dans nos bras, d'un seul embrassement, tous ces vaillants et leur donner un profond et tendre baiser de reconnaissance. Quoi que nous fassions nous ne pouvons détacher d'eux notre pensée. Nous nous disons, certes, que le grand élan généreux qui depuis des semaines et des mois s'est manifesté en France, rendra moins rude pour nos soldats ces journées de fêtes que tant d'efforts, de privations et de sacrifices ne seront point vains et que tous les envois partis vers le front arriveront à temps. Il faut cette assurance à ceux qui demeurent, il la leur faut pour calmer leurs alarmes et adoucir les misères morales et matérielles engendrées par la guerre.

Les misères ! On ne peut songer sans un serrement de cœur à tous ceux, à toutes celles pour qui ces journées de fêtes seront des journées de deuil, aux veuves, aux orphelins, aux foyers déserts et froids où les tires ne sonneront pas, où la table demeurera vide... Noël de guerre, triste Noël de 1914 ! Marseille en ces jours oublie volontairement ses liesses traditionnelles pour songer dans le recueillement de son âme aux héros tombés au champ de gloire et pour qui ne sonnera pas le pacifique carillon de Noël.

* * *

Mais au-dessus de ces deuils, au-dessus des détresses inéluctables de l'heure, l'aube de la victoire monte déjà et nul parallèle ne semble pouvoir être établi entre l'âme de la France de 1914 et celle de 1870. Il n'en est pas moins extrêmement curieux et réconfortant de regarder vivre Marseille à quarante-quatre ans de distance.

Mais d'abord quelle différence dans la situation de nos armées. Au 24 décembre, les Prussiens renonçant à poursuivre leur marche au delà de Tours, se repliaient sur Orléans ; l'armée de la Loire avait achevé sa retraite ; Faidherbe défendait un pont à Nazelles et Rouen contenait encore 15.000 soldats ennemis. Comme aujourd'hui, toutes les horreurs de l'invasion, mais étendue à presque tout le territoire, avec en plus la désespérance d'une partie perdue et l'atroce, l'effroyable désarroi de nos armées que l'Europe indifférente regardait lutter.

On se leurrait avec la sympathie des neutres. L'Autriche — singulière coïncidence — compatissait à nos malheurs, Vienne refusant de croire aux mensonges imprimés par M. de Bismarck et refusant les secours au Comité chargé de secourir les ouvriers allemands chassés de France. Le pape s'offrait de s'entremettre pour rétablir la paix, ce qui faisait sourire, le pontife ayant béni les armes prussiennes.

Le terrible hiver de 1870 fait sentir ces terribles effets sur Marseille. Le dimanche, 25 décembre, une pluie battante mêlée à un vent furieux fait le vide dans nos rues qui, le lendemain, se couvrirent de neige. La mer est démontée et de nombreux sinistres maritimes viennent ajouter encore à la peine générale. Les rues sont désertes, les magasins sont clos, sauf les cafés où l'on lit et discute les nouvelles. Le bruit court que Gambetta est à Marseille, mais le lendemain les journaux démentent le fait. Dans les maisons closes, autour de la cheminée, on parle des soldats de l'armée des Vosges qui sont sans habits et sans souliers ; on songe aux blessés, aux prisonniers perdus dans les neiges de l'Allemagne. Autour des tables, des collectes sont faites : des gâteaux, des vins généreux se transforment en offrandes patriotiques et l'on fait des vœux pour la libération de la France.

Sous les fenêtres, des bruits de bottes frappés en cadence font s'écarter les rideaux Ce sont les gardes nationaux composant la deuxième légion de marche qui se rendent à la caserne Saint-Charles pour être habillés, équipés et pour y toucher leur première journée de solde. La veille, la garde nationale de Toulon est partie pour le camp des Alpilles où elle se rend par étapes, précédée par la première compagnie du génie des mobiles de Marseille « robustes travailleurs connus pour leur esprit républicain ». Leurs camarades de Marseille ont fait aux Toulonnais une conduite enthousiaste.

On attend des lettres qui n'arrivent pas et sur ce les bruits les plus pessimistes naissent. La vérité est que les courriers de Bordeaux et de Lyon sont retardés par la neige qui s'est amoncelée dans toute la région marseillaise. Le 26 décembre, le froid est terrible et l'on fait des feux de charbon au carrefour du cours Belsunce pour permettre aux pauvres hères de se chauffer. Le canal de la Durance gèle et l'on manque d'eau dans les maisons.

Les « communications officielles » exagérant leur optimisme ne parviennent pas à rassurer la population qui assiste chaque jour au spectacle de nos soldats partant se battre sans nourriture et presque sans vêtements. A la gare un « mobile » qui part pour le feu, ouvre sa vareuse et montre sa poitrine nue. L'armée de Garibaldi très éprouvée par le froid manque totalement de vêtements et d'armes. Le Conseil municipal sur la proposition de M. Vessiot a fait l'éloge du grand Italien et réclame de Marseille une contribution en rapport avec les ressources de la ville. Une somme de 100.000 francs est votée ainsi que l'achat d'une batterie de 4 rayés.

Les Comités de secours multiplient leurs efforts. On trouve dans les journaux du temps les mêmes rubriques, les mêmes phrases qu'aujourd'hui. Il y a un Comité pour les familles malheureuses, un Comité pour donner aux soldats qui se battent des vêtements chauds. Mmes Crémieux, Thiers et Fourrichon adressent aux femmes de Marseille un appel pour obtenir des chaussettes de laine, des tricots, des couvertures. On fait une souscription populaire pour offrir à la 9e compagnie des mobiles de Marseille (1er bataillon) une mitrailleuse qui aura pour nom *Concorde*. Un citoyen demande par la voie des journaux que l'on consacre l'argent des étrennes aux soulagements des blessés. Deux personnages connus émettent l'idée que la somme d'argent que les Marseillais dépensent pour échanger des cartes de visite soit cette année affectée à l'achat d'un canon qui s'appellera *La Carte de Visite* et « que l'on enverra au plus tôt à Guillaume. »

On se plaint que les colis expédiés aux soldats n'arrivent pas... Pratique, un Marseillais propose d'aller les distribuer chaque jour à la gare aux mobiles qui partent. Des personnes fortunées offrent d'hospitaliser chez elles des blessés, mais l'autorité militaire qui ne manque pas de locaux, fait répondre qu'elle préfère des lits garnis qui porteront chacun le nom du donateur.

Aucun théâtre ne joue en ces jours de fêtes : il n'y a même pas comme aujourd'hui [illegible] qui [illegible] sur [illegible] turne un semblant d'animation. Mais les cafés de la Cannebière demeurent ouverts jusqu'à minuit, et c'est là, derrière les vitres embuées, sous les lueurs clignotantes et rougeâtres des globes de gaz, que s'attardent les Marseillais noctambules. On y parle de la guerre, on exalte Chanzy, on pétrit Bazaine et les rivalités des généraux de cour ; les vieillards hochent leurs crânes chenus sur le sort des jeunes héros dont les feuilles disent les exploits. On s'arrache le *Charivari*, qui publie chaque matin une caricature signée Daumier ou Cham. On se berce d'espérance à la lecture d'une dépêche venue de Bâle, disant que des rixes se sont produites entre Badois et Wurtembergois, contre les Prussiens. On frémit d'apprendre que 75.000 Prussiens ont traversé Nogent-le-Rotrou, et que 10.000 sont à Blois avec des canons. Mais on commente avec joie la belle conduite des francs-tireurs provençaux qui, dans la retraite de l'Armée de la Loire, avaient reçu mission de protéger l'arrière-garde, et de faire sauter les ponts depuis Sully jusqu'à Châtillon.

Noël de 1870, triste Noël de guerre... Les Marseillais qui ont vécu ces heures lointaines et douloureuses retrouvent aujourd'hui, un peu de l'atmosphère qui les enveloppa voici 44 ans. C'est qu'à travers les pires vicissitudes, malgré la marche différente des événements, la grande âme, l'âme héroïque et généreuse de la France se retrouve intacte et semblable à elle-même.

ANDRÉ NÉGIS.

CHRISTMAS

Les vœux des souverains anglais à leurs troupes

Londres, 24 Décembre.

Chaque soldat combattant dans les tranchées, chaque marin opérant dans la mer du Nord, chaque blessé soigné dans les hôpitaux, recevra demain le salut personnel du roi et de la reine d'Angleterre avec une carte portant la photographie et les vœux de Noël de Leurs Majestés, et, en outre, un *fac-similé* de l'écriture du roi.

Sur la photographie destinée aux soldats, le roi est revêtu de l'uniforme khaki ; sur celle qui est destinée aux marins, Sa Majesté portera l'uniforme d'amiral de la flotte.

Sur chacune de ces photographies, seront inscrites les paroles suivantes : « Dieu vous protège et vous ramène sain et sauf. »

Quant à celle destinée aux blessés, elle portera ces mots : « Soyez bientôt rendu à la santé. »

Les cartes seront envoyées dans des enveloppes spéciales, portant les armoiries royales en rouge. Une grande quantité de colis seront nécessaires pour leur transport.

La Suisse et les prisonniers de guerre

Berne, 24 Décembre.

Le Conseil fédéral a désigné l'abbé Devaud, professeur à l'Université de Fribourg, pour visiter les prisonniers français en Allemagne.

L'abbé Devaud, qui partira incessamment, remplira une mission analogue à celle dont le Conseil fédéral a chargé le pasteur réformé Zimmerli, parti récemment pour la France, où il visite les prisonniers allemands.

Les ressources de l'Allemagne en hommes et en munitions

Londres, 24 Décembre.

Le correspondant du *Times* lui mande :

Il nous faut compter que l'Allemagne dispose :

1° Du contingent de 1914 et de la réserve du recrutement, soit à peu près un million d'hommes ;

2° Des hommes de l'ersatz et du premier ban de landsturm, soit 3 millions d'hommes ;

3° Des jeunes gens au-dessous de 20 ans, c'est-à-dire un million d'hommes.

En considérant cependant que quelques formations indépendantes de l'ersatz sont en campagne, que beaucoup de jeunes gens servent déjà comme volontaires, qu'un grand nombre d'hommes du premier ban du landsturm ont marché avec les hommes entraînés du second ban, et enfin que beaucoup d'Allemands se trouvent à l'étranger et ne peuvent rentrer en Allemagne, il nous faut évaluer le nombre total des hommes non entraînés, que l'on incorpore et entraîne actuellement, à 4 millions environ.

Il ne serait pas prudent de l'évaluer au-dessous de ces chiffres.

Ces 4 millions d'hommes manquaient absolument d'entraînement lorsqu'ils furent appelés. Ils sont inférieurs physiquement aux soldats allemands sous les drapeaux. La grande majorité d'entre eux sont mariés, et le métier de soldat ne leur sourit guère, si bien qu'il faut s'attendre à ce que la qualité des troupes allemandes soit, l'année prochaine, inférieure à celle des années précédentes, d'autant plus qu'il sera difficile de trouver des cadres pour de pareilles masses d'hommes.

Par contre, l'esprit militariste de l'Allemagne surmontera bien des difficultés, et comme les Allemands ont récemment donné à l'Autriche un million de fusils pour son landsturm, il ne doit pas y avoir pénurie d'armes.

Krupp et Erhardt n'ont plus le monopole du matériel de guerre, tous les établissements métallurgistes travaillent ferme, et bien que le manque de cuivre constitue un fait grave, on ne voit pas encore de signe manifeste que la guerre d'usure doive empêcher sensiblement les Allemands de se procurer ce qui est nécessaire à l'équipement de leurs troupes.

Athènes, 24 Décembre.

Les consulats allemands invitent à se faire inscrire tous les hommes non exercés appartenant à la 2e catégorie du landsturm.

Ces hommes devront attendre un avis spécial de départ.

NOËL DANS LES FLANDRES

— *Où vais-je mettre mon sabot ?*

LA GUERRE

Sous la pression des alliés les Allemands reculent toujours

Du Nord aux Vosges, la sape, les charges à la baïonnette, l'action de notre artillerie ont raison de plusieurs tranchées ennemies

Paris, 24 Décembre.

Le *Journal Officiel* de ce matin publie le relevé des froments en graine et farines de froment importés pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. Voici, en ce qui concerne le blé, les chiffres comparés à ceux de l'année précédente :

Août : 858.445 quintaux en 1914, contre 1.406.259 en 1913.
Septembre : 1.323.160 contre 1.114.193.
Octobre : 2.276.625 contre 1.480.394.
Novembre : 1.497.336 contre 1.082.116.
Total : 5.935.162 quintaux, contre 4.723.062.

Voici les chiffres des importations pour la farine en 1914 :

Août, 27.270 ; septembre, 258.950 ; octobre, 125.624 ; novembre, 241.615. Total : 653.509.

Communiqué officiel

Bordeaux, 24 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

De la mer à la Lys nous avons progressé à la sape, dans les dunes, et repoussé une attaque devant Lombaertzyde.

A Zwartelen (sud-est d'Ypres) nous avons enlevé un groupe de maisons et refoulé jusqu'à la partie sud du village, malgré un feu très vif de l'artillerie allemande, une contre-attaque ennemie.

L'armée belge a poussé des détachements sur la rive droite de l'Yser, au sud de Dixmude, et organisé une tête de pont.

Dans la région d'Arras, le brouillard a continué à rendre toute opération impossible.

A l'est et au sud-est d'Amiens, notamment aux abords de Lassigny, combats d'artillerie.

Dans la région de l'Aisne, les zouaves, pendant toute la journée, ont brillamment repoussé plusieurs attaques et sont demeurés maîtres, près du chemin de Puisaleine, des tranchées allemandes enlevées le 21.

En Champagne, nous avons consolidé quelques progrès de la veille dans la région de Craonne et de Reims.

Près de Perthes, toutes les contre-attaques de l'ennemi sur les positions conquises par nous le 22 ont été repoussées.

Au nord-ouest de Mesnil-les-Hurlus, nous avons enlevé 400 mètres de tranchées allemandes et repoussé une contre-attaque. Les Allemands ont tenté de prendre l'offensive du côté de Ville-sur-Tourbe, notre artillerie les a dispersés.

En Argonne, nous avons gagné un peu de terrain dans le bois de la Grurie, et repoussé une attaque allemande vers Bagatelle.

Dans la région de Verdun, aucune opération importante à cause de la brume.

L'ennemi a contre-attaqué sans succès dans le bois de Consenvoye.

Dans la forêt d'Apremont, notre artillerie a bouleversé et fait évacuer plusieurs tranchées.

En Wœvre, elle a réduit au silence des batteries allemandes.

Dans la région du Ban-de-Sapt (nord-est de Saint-Dié) notre infanterie a fait un bond en avant et s'est établie sur le terrain gagné.

Rien à signaler en Haute-Alsace.

RUSSIE. — Sur la Bzoura, les Allemands se sont maintenus en deux points au nord de Sochaczew.

Ils ont été au contraire rejetés sur la rivière au sud-ouest de cette ville.

Leurs tentatives pour déboucher à l'est de Bolimow ont échoué.

Ils font des efforts pour franchir la Rawka, au sud-est de Skierniewice.

Au sud de Rawa, ils résistent opiniâtrement à une offensive russe prononcée sur la rive nord de la Pilica.

LA SITUATION

(De notre correspondant particulier)

Paris, 24 Décembre.

L'activité qui se manifeste sur toute l'étendue de notre front, méthodique et prudente à la fois, permet à notre généralissime de tenir en haleine l'ennemi et ainsi de soulager les Russes en même temps que de découvrir les points les plus vulnérables de la ligne allemande.

Cet effort se poursuit de notre côté avec un entrain et une vaillance qui doivent mériter à nos troupes l'admiration du pays. On ne le dira jamais assez.

Par un excès de modestie ou une organisation fâcheuse au point de vue des informations, le public français n'accorde pas une part suffisante à ses armées dans le rôle qu'elles remplissent à côté de nos alliés. Il ne s'agit point de rabaisser ceux-ci, ce qui serait encore plus injuste qu'impolitique, mais, dans l'intérêt même de la vérité, et aussi pour que chacun prenne la pleine conscience de ses devoirs dans l'avenir, il faut qu'on sache quelle est la part exacte de chacun dans la formidable partie que nous soutenons.

Jusqu'ici, c'est la France qui supporte, non pas seulement le poids le plus lourd de celle-ci, mais les neuf dixièmes des efforts militaires, s'il est possible de les traduire en chiffres. Il en sera ainsi jusqu'au moment, encore éloigné, où l'Angleterre pourra envoyer sur le continent l'armée que prépare lord Kitchener, et, d'autre part, il est souverainement imprudent d'indiquer, comme le font certains confrères, dont la bonne intention trahit l'esprit critique, que nous devrons alors la victoire aux renforts britanniques.

Jamais, nos confrères d'outre-Manche, si équitables et si observateurs, n'oseraient avancer une pareille affirmation. Nul ne peut prévoir l'avenir, mais ce qui est, et demeurera acquis, quoi qu'il arrive, c'est que la France aura été, dans ce drame effroyable, l'acteur principal, et que son salut et celui de la cause qu'elle défend viendront d'elle-même pour la plus grande part.

Les circonstances lui ont permis d'engager, dès le premier jour, des forces très importantes. Elle n'était pas prête comme il l'eût fallu, mais les lacunes sont comblées, les imprévoyances sont réparées avec une rapidité et une sûreté remarquables. Elle a porté sa puissance militaire à un degré qui lui assure la maîtrise des opérations.

Du côté de nos alliés, malheureusement, la situation était beaucoup moins favorable. Je ne parle pas de la Belgique, qui eût pu avoir une armée deux fois plus forte au seul point de vue numérique (et ce n'est pas le seul qui compte), si elle avait eu, comme la France, le service militaire de trois ans obligatoire et égal pour tous les citoyens. Mais l'Angleterre doit improviser de toutes pièces ses armées, elle y apporte un patriotisme louable, et un soin jaloux. Cela demande du temps, un temps très long, pendant lequel nous soutenons la lutte de toutes nos énergies, de toutes nos forces, sans compter, sans hésiter et sans faiblir.

Et il semble bien que la Russie, dont les moyens de mobilisation sont insuffisants, a été surprise, comme tous les alliés, par la déclaration de guerre.

C'est une preuve nouvelle que ces derniers voulaient la paix, mais il en résulte pour eux une cause d'infériorité qu'il faut réparer sous les coups d'un ennemi dont la préméditation décuple la puissance.

On aurait pu croire, malgré tout, que nos alliés moscovites, dont la bravoure est exemplaire, et qui ont le nombre en plus, auraient plus facilement raison des forces ennemies

dirigées contre eux. La gravité de la situation leur inspirera les mesures nécessaires, j'estime qu'on doit compter sur leur force, sur leur héroïsme, comme sur leur esprit de résolution.

L'hiver, qui est très rude, rendra la campagne encore plus terrible pour les Allemands. Nos alliés en profiteront, certainement. Pour le moment, ils ont la douleur de voir la riche Pologne dévastée, et les scènes de sauvagerie sans nom, dont la Belgique et le Nord de la France ont été le théâtre, se renouveler chez eux.

Les Allemands visent Varsovie, ils feront pour s'emparer de la capitale de la Pologne tous les sacrifices d'hommes qu'il faudra. Parviendront-ils à leur but ? On ne saurait le dire ; même si cela se produisait, il ne faudrait pas conclure à la défaite de la Russie.

L'événement serait regrettable, d'autant plus qu'il pourrait avoir comme conséquence la retraite des Russes qui menaçaient Cracovie.

On comprend que les Allemands puiseraient, dans ces succès momentanés, une ardeur nouvelle, mais le retour des Russes se produirait fatalement.

Il est possible, d'ailleurs, d'aucuns disent même qu'il est certain, que les Allemands soient battus dans la bataille qui va s'engager autour de Varsovie.

De toutes manières, cette tournure des événements nous oblige à envisager que la guerre sera longue.

La France ne se découragera pas pour cela, elle ira jusqu'au bout, et elle ira à la française.

MARIUS RICHARD.

La Bataille des Flandres

Le bombardement de l'hôpital d'Ypres

Londres, 24 Décembre.

L'envoyé spécial du *Chronicle* donne les détails suivants sur le bombardement de l'hôpital d'Ypres.

Le matin de bonne heure, un avion allemand vint survoler Ypres et passant au-dessus de l'hôpital civil, lança une bombe qui laissa une traînée de fumée pour permettre à l'artillerie allemande de régler son tir. Peu après, les obus tombèrent sur l'hôpital, blessant 24 femmes et enfants s'y trouvant en traitement.

Les alliés avancent

Amsterdam, 24 Décembre.

Les aviateurs anglais surveillent sans cesse les mouvements des troupes allemandes qui paraissent fort inquiètes.

Le long de leur nouvelle ligne de défense, les Allemands creusent des tranchées qu'ils renforcent de bétonnages en ciment. Ils occupent de bonnes positions.

Une vigoureuse offensive des alliés a suivi les succès d'Ypres et de Nieuport. Les Allemands ont évacué certains villages et plusieurs petites villes que les alliés n'occupent pas encore et où des patrouilles alliées ont seulement fait leur apparition.

Les progrès français dans la direction d'Arras

Londres, 24 Décembre.

Le correspondant du *Times* dans le nord de la France télégraphie :

Un combat violent est engagé dans la direction de La Bassée, où les Français, débouchant de Vermelles, ont fait des progrès considérables sur la route de La Bassée à Arras.

L'ennemi a retiré ses gros canons des hauteurs qui se trouvent au sud-est de la ville.

Paris, 24 Décembre.

M. Marcel Hutin dit dans l'*Echo de Paris* :

« J'ai reçu des renseignements intéressants de la région d'Arras, et dans cette ville, le 18, les courageux habitants qui ne l'avaient pas quitté, espéraient leur délivrance prochaine.

En Angleterre

Les officiers qui se distinguèrent reçoivent des décorations

Londres, 24 Décembre.

Le lieutenant Holbrook, commandant du sous-marin *B-11*, qui torpilla récemment, dans les Dardanelles, le cuirassé turc *Messoudieh*, vient d'être décoré de la croix de Victoria. C'est la première croix de Victoria qui soit accordée à un officier de marine depuis le début de la guerre. Son second, le lieutenant Sydney Win, a reçu le « distinguished service order ».

Le gouvernement français accorde la croix d'officier de la Légion d'honneur au lieutenant-colonel Butler, commandant le 2e bataillon de fusillers du Lancashire, et la croix de chevalier au capitaine J.-J. O'Keeffe, du service de santé.

En Allemagne

Les officiers sont déprimés

Londres, 24 Décembre.

On télégraphie d'Amsterdam au *Times* :

Le correspondant du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* décrit l'influence grave qu'a la guerre sur le moral des officiers allemands. Les cas de dépressions nerveuses sont fréquents. On en voit partout dans les hôpitaux, parmi les blessés et dans les rues. Les consommateurs en bourgeois qu'on voit dans les cafés comptent aussi dans leurs rangs beaucoup d'officiers venus en convalescence à Berlin et dont la présence dans cette ville se prolonge parce que leur état nerveux ne leur permet pas de retourner sur le front.

En ce moment, il y a à Berlin 3.000 officiers incapables de repartir en campagne. On les a réunis dernièrement et on leur a adressé, au nom de l'empereur, une forte admonestation, dans laquelle on les exhortait à réagir et à ne pas se laisser aller à priver trop longtemps la patrie de leurs services.

Le député de Metz expulsé du Parti socialiste

Amsterdam, 24 Décembre.

Le *Vorwaerts* annonce officiellement que Georges Weil, ex-député de Metz, qui, on le sait, a pris du service dans l'armée française, a été expulsé du parti socialiste allemand.

Il leur faut du cuivre

Londres, 24 Décembre.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Copenhague, disant que les Allemands ont pris les chaudières et les chaudrons en cuivre qu'ils ont trouvés dans les fabriques de Belgique et du Nord de la France, pour les envoyer en Allemagne où ils serviront à fabriquer des cartouches.

Le mécontentement des Bavarois

New-York, 24 Décembre.

Des lettres de Munich expliquent d'une façon remarquable le mécontentement grandissant parmi les troupes bavaroises sur le front.

Les Bavarois se plaignent qu'on ne tienne pas assez compte des sacrifices faits par eux durant la guerre actuelle, et ils sont particulièrement irrités contre le kaiser qui félicite ses troupes prussiennes en de pompeuses proclamations transmises par télégraphie sans fil dans le monde entier après la moindre de leurs « victoires », tandis que la valeur déployée par les soldats bavarois, depuis le début de la guerre, est soigneusement passée sous silence.

Sans l'arrivée opportune de la division bavaroise, l'armée du général von Kluck eût été tout entière internée dans le camp des prisonniers en France. Cela aussi a été systématiquement tu.

Le kaiser a également fait des visites personnelles à diverses armées de la Saxe et du Wurtemberg, mais jamais aux Bavarois, tandis que ces derniers ont davantage participé aux batailles que tous les autres soldats des armées impériales.

Dans toute la Bavière, on a l'impression rapidement croissante que le roi Louis a été trompé par le kaiser et que la Bavière est maintenant engagée dans une guerre dont elle ne retirera aucun profit, quel que puisse en être le résultat, car si l'Allemagne est victorieuse la Prusse récoltera tous les bénéfices et les honneurs de la guerre, en dépit de ce que les Bavarois ont sacrifié proportionnellement trois fois plus d'hommes et d'argent que la Prusse.

Les Bavarois commencent à se demander quel est le but de la guerre, et ils s'irritent de l'ambition du kaiser qui ruine les finances bavaroises, tout en désorganisant leur armée.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 24 Décembre.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Pendant la journée du 22 décembre, nos opérations ont été généralement favorables sur tout le front.

Les succès les plus essentiels ont été obtenus sur les rivières Dina et Douanietz, ainsi que dans les Karpathes.

Dans la direction de Mlawa, les Allemands ont essayé à nouveau de franchir notre frontière entre la Vistule inférieure et la Pilitza.

Pendant la nuit, et durant la journée du 22 décembre, les Allemands ont concentré leurs efforts pour traverser la Bzoura et la Rawka, dans les districts de Mistrzewice, Bolimowo et contre Skernewice. Nos contre-attaques ont rejeté l'ennemi au-delà de ces rivières, sur ses anciennes positions, en lui infligeant des pertes considérables.

Dans la seule région de Skernewice, nous avons compté plus de mille cadavres allemands.

Le succès de nos opérations est dû surtout à l'emploi de nos mitrailleuses automobiles.

Sur la rive gauche de la Pilitza, un combat acharné continue dans la région comprise entre les villages d'Ieserzec et de Rojkowawolia, située à dix verstes à l'Ouest de Novo-Miasto.

Sur la rive droite de la Pilitza, nous avons progressé avec succès dans la région d'Opoczno-Tomazow.

En Galicie, nos succès continuent. Il est confirmé qu'au sud de la Vistule, nous avons fait prisonniers au cours des journées du 20 et du 21 décembre, 66 officiers et 5.600 soldats. Nous avons également pris à l'ennemi 3 canons et 10 mitrailleuses.

Dans les Karpathes, nous avons poursuivi les Autrichiens qui battaient en retraite et leur avons fait, le 22 décembre, 30 officiers et environ 1.500 soldats prisonniers.

Près de Przemysl, les Autrichiens ont tenté une nouvelle sortie, pendant laquelle nous leur avons détruit presque entièrement plusieurs compagnies, et avons fait prisonnier le reste de ces forces.

Au cours de cet engagement, nous nous sommes emparés d'une verste et demie de chemin de fer de campagne.

Nous avons utilisé sur place les mitrailleuses capturées à l'ennemi pour tirer sur ses réserves qui approchaient.

La fureur des attaques allemandes

Londres, 24 Décembre.

Le correspondant du *Daily Telegraph*, à Varsovie, dit qu'on estime que l'ennemi dispose en Pologne et en Galicie d'au moins trente corps d'armée. En subissant des pertes énormes, il est parvenu à passer par Lowitch.

Dimanche dernier, plusieurs régiments allemands se lancèrent à l'attaque de certaines tranchées russes, ils avancèrent avec une telle fureur, qu'on crut qu'ils s'enferreraient sur les baïonnettes russes, mais un ruban de feu parcourut la ligne russe, et le premier rang des assaillants tomba. Une fois, deux fois, dix fois, l'attaque fut répétée.

A la onzième attaque, les Russes, fatigués de tuer de loin, sortirent de leurs tranchées et repoussèrent les assaillants à la baïonnette.

Dans l'espace d'une soixantaine de mètres carrés, on compta 87 cadavres.

De la poche d'un des morts, s'était échappée une lettre de sa mère où il était dit :

« J'ai visité la prison où on garde les bêtes russes. On les fait travailler dur, on les oblige à tirer des chariots comme des bœufs.

« Capture encore de ces bêtes, car nous nous réjouissons à les voir accomplir de vils travaux.

« Quant aux Anglais, on les fait nettoyer les latrines ».

Le soldat russe qui lut cette épître ne put en croire ses yeux, il demanda à son officier la permission de renvoyer la lettre, en ajoutant ces mots : « Regrettons que votre fils soit mort, mère. — *Un fils russe* ».

Le succès des Russes paraît certain

Londres, 24 Décembre.

L'envoyé spécial du *Daily Chronicle* à Pétrograde télégraphie :

Je reviens de Varsovie et des territoires que les Allemands occupent en ce moment, et ai traversé la contrée où se livreront les prochaines batailles. Je ne saurais trop dire mon admiration pour la clarté de vues, l'énergie et le génie militaire avec lesquels les opérations sont conduites sur le front.

Ceux qui ont vu les Russes à l'œuvre, ne peuvent avoir de doutes sur l'issue de cette guerre.

J'ai vu d'autres retraites, je n'en ai jamais vu qui se soient faites aussi délibérément, avec aussi peu de hâte.

Pour se rendre compte de la situation, il faut songer que la retraite qui se poursuit actuellement est une retraite du Sud et du Centre, centre du front où les Russes ne subissent pas la pression allemande.

Dans le Nord, de Sochaczec à la Vistule, là où la lutte est la plus acharnée, où les attaques allemandes sont les plus violentes, il n'y a pas eu de retraite, et à l'heure où j'écris, loin de fléchir et de se retirer, les Russes ont obligé les Allemands à battre en retraite.

Les soldats russes se sont battus comme des héros.

Dimanche, l'effort des Allemands fut gigantesque. A onze reprises, ils tentèrent d'avancer, et chaque fois ils furent repoussés avec d'effroyables pertes. La vie humaine est la seule chose que les Allemands n'économisent pas.

Comment comprendre la mentalité de chefs ordonnant aux hommes qu'ils envoient à l'assaut de laisser derrière eux leurs tuniques dans les tranchées, pour que les uniformes des tués puissent servir à d'autres. C'est en bras de chemise que les Allemands ont attaqué les tranchées russes, et tous les blessés qui tombent entre nos mains répètent la même histoire : « Avant de charger, chaque homme reçoit de l'alcool mélangé d'éther ». C'est là un fait amplement confirmé.

Le fait qui saute aux yeux est que l'armée russe, qui s'établit maintenant sur de nouvelles positions, composée de soldats qui supportent gaiement les souffrances et les fatigues de la guerre. Ils sont en parfait état et leur moral est excellent.

Les Allemands n'ont pas remporté de victoire

Londres, 24 Décembre.

Suivant une dépêche de New-York au *Daily Telegraph*, le ministre de Russie a télégraphié au *New-York World* que toutes les informations mises en circulation par les Allemands, au sujet d'une victoire éclatante que ces derniers auraient remporté en Pologne, sont absolument controuvées. L'ennemi s'épuise, au contraire, en vains efforts, contre les positions russes situées sur la Bzoura, et son offensive au sud de la Pologne a été complètement arrêtée.

Il n'y a aucune possibilité que Varsovie tombe aux mains des Allemands.

Les Russes se concentrent devant Varsovie

Londres, 24 Décembre.

Le *Morning Post* publie une dépêche de Pétrograde annonçant que le grand-duc Nicolas est obligé à nouveau d'abandonner temporairement son objectif principal de stratégie, et de faire replier son armée afin de consolider son front, ce qui lui permettra de tenir les lignes de l'intérieur et de se concentrer devant Varsovie.

Pétrograde, 24 Décembre.

Le front des troupes russes qui combattent contre les troupes austro-allemandes va d'Iloff à l'ouest de Varsovie, jusqu'à un point situé à l'est de Cracovie. Il s'étend par conséquent sur une longueur de 350 kilomètres, allant presque en ligne droite du Nord au Sud.

En général, la tactique allemande consistant à employer la force brutale ne fait pas ici grande impression.

Le passage par les troupes allemandes de la Bzoura à Zakrzewo, à huit kilomètres de Sokhatcheff, paraît indiquer que leur objectif est Varsovie.

Le centenaire de la fin de la guerre anglo-américaine

Londres, 24 Décembre.

Tous les journaux publient de longs articles à l'occasion du centième anniversaire du Congrès de Gand, qui mit fin à la guerre anglo-américaine de 1812-1814.

Ils déclarent que si les réjouissances qui avaient été prévues pour fêter ce centenaire ont dû être ajournées, vu les circonstances, cette date mémorable sera saluée en Angleterre et aux Etats-Unis avec d'autant plus de ferveur que la guerre actuelle a encore resserré les sympathies anglo-américaines.

Sir Edward Grey, le président de la Commission anglaise du centenaire, a adressé, par télégraphe, son salut fraternel à M. Th. Roosevelt, le président de la Commission américaine.

La Commission anglaise annonce qu'un nouveau programme de fêtes du centenaire sera établi après la guerre.

Un sous-marin autrichien torpille un cuirassé français

Les dégâts sont sans importance

Paris, 24 Décembre.

Le ministère de la Marine nous communique la note suivante :

Un sous-marin autrichien a lancé deux torpilles sur un cuirassé français, dans le canal d'Otrante.

L'une des torpilles a atteint le cuirassé à l'avant, et a explosé.

Les avaries du bâtiment se bornent à des dégâts matériels sans importance.

Aucun homme de l'équipage n'a été blessé.

Interview de M. Augagneur

Paris, 24 Décembre.

M. Augagneur, ministre de la Marine, qui a bien voulu nous recevoir, nous a fait les déclarations suivantes au sujet des incidents navals dont l'Adriatique vient d'être le théâtre :

Le léger accident dont un de nos cuirassés vient d'être la victime, est un accident du travail, qui ne prouve qu'une chose : c'est que notre flotte n'est pas aussi inactive qu'on se plaît à le dire.

J'ai été très heureux d'apprendre que l'attaque du sous-marin ennemi n'a causé la mort d'aucun de nos hommes d'équipage.

Quant aux avaries du navire, les renseignements que j'ai reçus me permettent de vous donner l'assurance qu'elles sont peu sérieuses et qu'avant très peu de jours le navire, qui a poursuivi sa marche sans secours, aura repris la mer entièrement guéri.

Il faut bien se pénétrer que les incidents de ce genre sont inséparables de l'état de guerre. Nous n'avons pas à nous plaindre de ce qui vient de se passer.

Des informations de source autrichienne prétendent qu'un de nos sous-marins aurait été coulé devant Pola, après que l'équipage aurait été fait prisonnier.

Je n'ai pas, jusqu'à cette heure, reçu confirmation de cet événement.

Quant à prétendre, comme le font les communiqués autrichiens, que ces incidents seraient ceux d'une grande bataille navale, dont l'Adriatique aurait été le champ, c'est de la pure fantaisie.

Notre cuirassé a été attaqué au nord du canal d'Otrante, notre sous-mrain l'aurait été devant Pola. Ces deux événements n'ont aucun rapport, ni géographique, ni tactique.

POUR FAIRE SAUTER UN NAVIRE

Quatre allemands avaient établi une machine infernale

La Nouvelle-Orléans, 24 Décembre.

Deux des quatre sujets allemandes arrêtés pour avoir projeté de dynamiter un navire français ou anglais, au moyen d'une machine infernale à mouvement d'horlogerie, qui devait la faire exploser en pleine mer, ont été relâchés en l'absence de preuves suffisantes.

Un des autres prévenus déclara qu'il se reconnaissait coupable, mais le tribunal repoussa cet aveu de culpabilité, parce que le prévenu n'avait pas consulté d'avocat. Il avoua qu'il avait fait connaître ses intentions au propriétaire de l'hôtel, où il confectionna l'engin.

New-York, 24 Décembre.

M. Faguet, agent général de la Compagnie Transatlantique, avait été informé, avant le départ du paquebot *Rochambeau*, qu'un attentat serait commis à bord de ce dernier. En conséquence, la cargaison et les bagages du paquebot ont été examinés avec soin.

M. Faguet croit impossible qu'on puisse placer des bombes sur aucun des paquebots français, car de minutieuses précautions sont prises.

En Autriche

François-Joseph serait mourant

Rome, 24 Décembre.

Le bruit court à Rome que l'empereur François-Joseph a reçu les derniers sacrements.

Le « couvre-feu » à Trieste

Londres, 24 Décembre.

On mande de Rome, au *Morning Post*, que la panique règne à Trieste, à la suite d'un ordre du gouverneur, disant que toutes les portes et fenêtres donnant sur la rue soient fermées à la tombée de la nuit.

La Guerre aérienne

Mort tragique d'un aviateur belge

Londres, 24 Décembre.

L'envoyé spécial du *Chronicle* signale la fin tragique de Deschamps, un des meilleurs aviateurs militaires belges.

Il rentrait de reconnaissance lundi, quand il atterrit trop brusquement sur le petit aérodrome près de la côte.

Le choc trop violent fit exploser la bombe qu'il rapportait, et qui réduisit en miettes la machine et le pilote, blessant également une douzaine de personnes à l'alentour.

Un taube qui volait vers Paris est descendu par des aviateurs français

Paris, 24 Décembre.

Un Taube, essayant dimanche dernier d'atteindre Paris, fut poursuivi par des aviateurs français, et descendu près de Pontoise.

L'Agression turque

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 24 Décembre.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Pendant la journée du 22 décembre, l'activité intense des Turcs s'est révélée dans la direction d'Olty.

Les Turcs ont prononcé une série d'attaques qui ont échoué dans la direction de Sarykavysch.

L'offensive des Turcs, dans la direction de Van-Touran, a été brisée par nos troupes, malgré une résistance opiniâtre des Turcs.

Nous avons fait de nombreux prisonniers, et pris des munitions et du matériel.

L'animosité entre Turcs et Allemands

Athènes, 24 Décembre.

On mande de Constantinople :

Un officier allemand ayant giflé un soldat turc, souleva la colère des musulmans contre les Allemands.

De nombreux officiers turcs mécontents évitent de saluer les Allemands.

Le gouvernement Jeune-Turc a profité de l'occasion pour arrêter de nombreux officiers Vieux-Turcs.

Disparition mystérieuse d'Enver Pacha

Paris, 24 Décembre

Le « New-York Herald » reçoit une dépêche de Bucarest, disant qu'Enver Pacha a disparu mystérieusement de Constantinople où on ne l'a pas vu depuis plusieurs jours.

Les Anglais font sauter le chemin de fer de Bagdad

Le Caire, 24 Décembre.

Un communiqué officiel annonce qu'un croiseur anglais et un détachement de troupes mis à terre ont détruit, près d'Alexandrette, un ouvrage d'art du chemin de fer de Bagdad.

Exécutant les ordres du commandant anglais, le gouverneur a fait sauter le matériel du chemin de fer.

Cet acte cause une vive impression dans la colonie syrienne.

On n'a aucune nouvelle directe de la Syrie.

Les autorités ne laissent embarquer à bord des navires neutres, ni passagers, ni marchandises.

L'inquiétude est grande.

Le choléra dans l'armée turque

Paris, 24 Décembre.

Suivant une dépêche de Sofia, plus de cent soldats turcs sont morts du choléra dans les camps de Boulaï et de Gallipoli, pendant la première semaine de décembre.

Les Victoires Serbes

L'Autriche se défend d'avoir offert la paix à la Serbie

Athènes, 24 Décembre.

Certains journaux étrangers ont annoncé que l'Autriche avait fait appel à l'intervention de M. Venizelos pour amener la Serbie à conclure la paix.

On annonce de bonne source que cette nouvelle est inexacte, et l'on fait remarquer qu'une telle proposition, étant donné l'état d'esprit actuel en Autriche, créerait des complications nouvelles et irréparables pour la monarchie dualiste.

D'autre part, ajoute-t-on, l'Autriche ne doit pas oublier que la Serbie a adhéré au protocole de Londres, et qu'elle ne conclura pas de paix séparée.

Les Autrichiens veulent atténuer l'importance de leur défaite

Amsterdam, 24 Décembre.

Une dépêche de Vienne annonce qu'un communiqué autrichien s'efforce de diminuer l'importance de la défaite subie par les troupes autrichiennes en Serbie.

Un officier supérieur a été chargé de faire une enquête, dont les résultats viennent d'être publiés.

Après ses premiers succès, le commandant en chef des forces autrichiennes, dit cet officier, avait l'intention d'achever la défaite des Serbes, mais il ne se rendit pas suffisamment compte des difficultés qu'il avait à surmonter.

Le mauvais temps rendait sa situation très difficile.

D'autre part, les rares chemins traversant le pays rendaient presque impossible le ravitaillement des troupes en vivres et en munitions.

En même temps, l'ennemi, qui avait rassemblé de nouvelles forces, nous attaqua et nous fûmes obligés d'abandonner l'offensive.

Le commandement a considéré qu'il valait mieux ne pas livrer une bataille décisive dans des circonstances désavantageuses, et les troupes furent contraintes d'évacuer la Serbie, mais elles ne furent pas défaites.

Il était inévitable que nous subissions de grosses pertes en hommes et en matériel. Toutefois, celles-ci ont été très exagérées.

Le rapport termine en déclarant que l'empereur a accepté la démission du commandant en chef, rendue nécessaire par son état de santé et en annonçant que le général archiduc Eugène lui succède.

Le pillage des régions envahies

On vend aux enchères à Berlin du bétail français

Paris, 24 Décembre.

Combien les Allemands procèdent méthodiquement au pillage des régions envahies, une information publiée par la presse scandinave en fournit une nouvelle preuve.

Le correspondant de l' « Aftenposten », de Christiania, annonce qu'on a mis en adjudication, à Berlin, des lots de brebis provenant des départements français. Ces animaux sont destinés, non point à la boucherie, mais à l'amélioration de la race ovine en Allemagne.

Tout récemment on a également mis en vente à Berlin un lot de 126 chevaux des Ardennes. Ces animaux étaient des bêtes superbes, très vigoureuses, âgées de quatre à sept ans. Aussi, la demande a-t-elle dépassé l'offre. Ces chevaux ont été adjugés à des prix variant de 500 à 2.250 fr., suivant leur âge.

De nouvelles ventes de chevaux de même origine ont été annoncées aux agriculteurs du Brandebourg, qui manifestent la plus grande admiration pour les produits de l'élevage français.

Le XVe Corps au feu

A la suite de l'attaque des casernes de Chauvoncourt les 16, 17 et 18 novembre, le général de division a pris la décision suivante que nous publions très volontiers et avec la fierté de voir comment se conduisent au feu les troupes du XVe corps :

ORDRE GENERAL N° 160

Le général de division félicite toutes les troupes, officiers, sous-officiers et soldats, qui ont pris part à l'attaque des casernes de Chauvoncourt les 16, 17 et 18 novembre. Il tient à les remercier hautement et du fond du cœur des qualités militaires dont chacun a fait preuve : énergie et entrain dans les attaques, opiniâtreté et ténacité dans la résistance.

La 65e division de réserve et la 59e brigade ont montré ce qu'elles valaient.

Le général est fier de commander à de pareilles troupes. Il sait qu'il peut compter sur elles dans toutes les circonstances.

Quant à ceux de nos camarades qui ont donné leur vie à la Patrie, saluons leur mémoire, conservons-la pieusement. Ils sont tombés ensevelis dans leur gloire !

ORDRE GENERAL N° 79

Le général commandant la 3e armée, cite à l'ordre de l'armée ;

Le sergent Caire Camille, du 203e régiment d'infanterie : A pris le commandement en remplacement d'un officier tué et a continué vigoureusement l'attaque.

Nous apprenons avec plaisir que le sergent Caire Camille, du 203e d'infanterie, vient d'être nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille. Le jeune et brave officier est le fils de notre concitoyen le capitaine Caire, chevalier de la Légion d'honneur, au domaine de Luynes, près Aix-en-Provence.

Nous adressons au nouveau promu ainsi qu'à la famille, nos sincères félicitations.

***

Nous relevons d'autre part les citations suivantes à l'ordre du jour de l'armée qui intéressent notre XVe corps :

M. Calliès, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie : « A entraîné son bataillon comme à la manœuvre, en le maintenant dans le plus grand ordre contre des tranchées fortement organisées. A reçu deux graves blessures ».

M. Martin, chef de bataillon de réserve au 3e régiment d'infanterie : « Superbe attitude lors d'une attaque d'un bois ».

M. Patrouix, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie : « A déployé la plus grande bravoure au combat du 23 septembre. Blessé d'une balle à la face, a repris son service, la blessure à peine cicatrisée ».

M. Journée, capitaine au 111e régiment d'infanterie : « Brillante conduite, grièvement blessé, est revenu prendre son service à peine guéri (trois blessures) ».

M. Baumes, sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie : « Grièvement blessé par une balle qui lui avait traversé la cuisse, a refusé d'être évacué. A passé la nuit sur le champ de bataille pour soigner un camarade et des soldats blessés. S'est traîné pendant 1.500 mètres pour aller chercher du secours dans un village voisin ».

M. Tranchant, sous-lieutenant de réserve au 111e régiment d'infanterie : « Belle conduite et initiative intelligente, alors qu'il était en soutien d'artillerie ».

FROID, PLUIE, NEIGE

A Marseille et dans la Région

Une pluie fine, serrée, glaciale est tombée hier sur Marseille, engluant le pavé, rougissant les nez et engourdissant les mains. Ça n'était pas la neige, mais de la neige fondue, contre-coup des chutes que l'on a enregistrées un peu partout autour de Marseille et dans la région, notamment à Septèmes, Gardanne, Les Pennes-Mirabeau, Aix, Pertuis, Miramas et sur les hauteurs avoisinant la ville, qui se couvrent d'une couche de neige de plusieurs centimètres.

La soirée et la nuit furent également pluvieuses ; on s'est enfermé dans les cafés et dans les cinémas, et après minuit, malgré la fermeture plus tardive des établissements, peu de Marseillais se trouvaient encore dans les rues. Cette température hostile, plus désagréable que le mistral, plus malsaine que la neige réelle, n'a guère contrarié la Noël nocturne; puisqu'il n'y a point eu cette année de réveillon, du moins officiellement.

Les météorologiques indiquent que cette neige fondue qui hier transit les Marseillais, pourrait bien, à la moindre dépression, se transformer en neige véritable. Une Noël comme sur les calendriers nous guette qui nous ramènerait les mauvaises journées blanches de l'hiver dernier. Les amateurs de pittoresque eux-mêmes renonceraient à la neige plutôt que de voir les misères de cet hiver de guerre, aggravées encore par un froid excessif.

Chronique Locale

Le consulat royal de Roumanie à Marseille porte à la connaissance des intéressés que les jeunes Roumains domiciliés en France, nés en 1894 et 1895, ainsi que ceux qui ont été ajournés ou omis, auront à se présenter, munis de leurs papiers (acte de naissance, certificat d'études, etc.), au local de la légation de Roumanie (122, rue de la Boétie, Paris) entre les 15-30 décembre, afin de satisfaire aux obligations du recrutement.

Retraites ouvrières. — Le Maire de Marseille invite les personnes assurées aux retraites ouvrières, nées dans les mois d'août, septembre et octobre à se présenter sans retard au bureau des Retraites Ouvrières, à la Mairie, rue de la Loge, 10, pour retirer leur carte annuelle.

Des pièges pour la destruction des animaux nuisibles seront placés, à partir d'aujourd'hui, dans les propriétés de la Roche-Taillée et de la Barre-de-Niolon, quartier de Palama, appartenant à M. Bernou.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, a accordé aux locataires de l'immeuble sis rue Requis-Noves, 6, les indemnités suivantes:

M. Auguste Mouren, principal locataire, demandait 400 fr. ; le jury ne lui a accordé que l'offre de la ville, soit 1 fr.

M. Carotti, magasinier, demandait 4.000 fr.; la ville lui offrait 1 fr. ; le jury lui a accordé 110 fr.

M. Pascal Touche, magasinier, demandait 890 fr. ; la ville lui offrait 90 fr. ; le jury a accordé 240 fr.

Dans ces trois affaires, les intérêts de la ville étaient défendus par Me Bally ; ceux des locataires, par Me Pollak et Coste.

La prochaine séance aura lieu le 7 janvier 1915, pour la formation d'un nouveau jury.

Nous avons reçu d'un anonyme pour être versée au Comité Franco-Belge, la somme de 2 francs.

Grand match de football-association. — L'Olympique de Marseille donnera aujourd'hui, sur son terrain de l'avenue du Parc Borély, un grand match de football-association. Sa première équipe sera opposée à l'excellent team des « British Exiles », composée d'Anglais résidant à Marseille. Le coup d'envoi sera donné à 2 heures et demie précises.

Le Journal de la Guerre. — L'entrée des Français en Alsace, les combats d'Altkirch et de Mulhouse, la suite des historiques, les opérations militaires et navales forment, avec des documents officiels, l'ensemble très intéressant du quatrième numéro du *Journal de la Guerre*, illustré avec les portraits de S. M. George V, lord Kitchener, maréchal French, amiral Jellicoe, des vues d'Altkirch, de Mulhouse, de Liège et des cartes du théâtre de la guerre. — En vente aujourd'hui, partout.

En vue du prochain concours des P. T. T., le cours gratuit ne sera pas interrompu pendant les fêtes à l'Institut Commercial Colbert, 6, rues des Feuillants et Noailles. Les cours commerciaux reprendront le 4 janvier.

Tramways Aix-Marseille. — La Compagnie des Tramways Electriques des Bouches-du-Rhône (Aix-Marseille) informe MM. les intéressés que, en raison de l'incertitude de pouvoir continuer le service, les cartes de circulation 1914 seront valables jusqu'à nouvel avis. Par contre, les cartes valables pour cinquante trajets seront renouvelées sur demande. En ce qui concerne les abonnements, il n'en sera délivré aucun jusqu'à nouvel avis.

M. Paul Audibert, prestidigitateur, professeur de danse, 80, rue de la République, nous prie de dire que depuis le commencement de la guerre, toutes les séances récréatives données par lui, ont été absolument gratuites.

Ecole Marseillaise de Préparation Militaire (S. A. G. et S. A. M.). — Dimanche 27 du courant, marche d'entraînement, topographie et étude de la carte sur le terrain ; rassemblement à 6 heures 50 du matin, à la caserne des Douanes, boulevard de Strasbourg. Présence contrôlée.

Il avait volé un zouave. — Avant-hier nous relations de quelle étrange façon le zouave Cohen avait été, la veille dans la nuit, dépouillé de son portefeuille, place Reyer, alors qu'il causait avec des amis, par un individu survenu tout à coup. Les recherches de la Sûreté ont permis hier de retrouver le voleur, un nommé Charles Lenz, 25 ans, garçon d'office, demeurant rue Corneille, 8, qui a été arrêté et mis à la disposition du Parquet.

Le portefeuille disparaît. — Aller encaisser de l'argent et perdre ou être dépouillé de son portefeuille c'est, on l'avouera, avoir la guigne. Et voilà pourtant ce qui est arrivé avant-hier après midi, à M. Jean Bourroni, marchand de cuirs, demeurant rue Saint-Pierre, 14. Rue des Convalescents, dans un bureau, M. Bourroni venait d'encaisser une somme de 65 fr. 85. Et, en sortant, il eut l'idée de placer dans son portefeuille le billet de 50 fr. compris dans cette somme. Or, trente mètres plus loin, M. Bourroni s'aperçut de la disparition du portefeuille qui contenait maintenant 650 francs. Il questionna les rares passants, retourna au bureau. Ce fut en vain, il ne retrouva point le précieux portefeuille. Et il dut déposer une plainte. Une enquête est ouverte.

A coups de hachette. — Dans la rue Clary habitent de nombreux chiffonniers, des marchands ambulants qui peuvent facilement abriter leur cueillette et leur baladeuse dans les nombreux cabanons de ce quartier. Avant-hier soir, une vive discussion y éclata entre Antoine Merzaghore, 70 ans, marchand ambulant et Joseph Romanoff, chiffonnier, d'origine russe, 45 ans. Ce dernier, à tort ou à raison, reprochait à Merzaghore de se moquer de lui, ce qui était, paraît-il, inexact. Le septuagénaire se fâcha. Il rentra chez lui, s'arma d'une hachette et revint vers le Russe qu'il frappa de son arme à la jambe droite. Le journalier Amerigo Avelino, 22 ans, qui voulut s'interposer, fut également atteint par l'arme meurtrière qui lui enleva une partie de l'oreille gauche. On put désarmer le vieillard, et pendant que les deux blessés étaient transportés à la Conception, on l'écroua à la disposition du Parquet.

Les blessures d'Avelino et de Remanoff présentent un certain caractère de gravité.

Discussion de femmes. — Deux jeunes femmes, Antonia Acompara, 24 ans, demeurant impasse Phessan, à la Timone, et Estella Carlone, 35 ans, vivaient en très mauvaise intelligence. La raison ?... Antonia Acompara accusait Estella Carlone de lui avoir enlevé son amant. Et, à chacune de leurs rencontres, qui étaient fréquentes, les deux jeunes femmes avaient de violentes discussions. Mais jusqu'alors, tout s'était borné à un échange d'injures. Avant-hier matin, il n'en fut pas de même. Antonia Acompara se rendait à son travail et, rencontrant son ennemie, lui chercha noise. Les deux femmes commencèrent par échanger tous les termes du vocabulaire injurieux, puis elles en vinrent aux mains, et la plus jeune frappa l'aînée de plusieurs coups de couteau. L'un, celui qui fit à Estella Carlone la plus grave blessure, l'atteignit à la tête et lui fit une profonde entaille. Des passants s'interposèrent et, pendant que l'on conduisait la blessée dans une pharmacie, on amenait la meurtrière à la police. Elle a été écrouée. Quant à Estella Carlone, elle est soignée à la Conception. On ne croit pas que ses jours soient en danger.

On a arrêté... — Sur mandat d'arrêt de M. Bouis, juge d'instruction, le service de la Sûreté a arrêté hier le sujet italien Penna Michel, 53 ans, journalier, demeurant à Saint-André, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion et à la police des chemins de fer. Après interrogatoire d'identité, Penna a été écroué à la prison Chave.

L'Indicateur Marseillais, *Annuaire des Bouches-du-Rhône*, édition 1915, est en cours d'impression et sera mis en vente du 15 au 20 janvier prochain.

Autour de Marseille

BONNEVEINE. — Pour la vente du drapeau belge, la recette du comité de ce quartier est de 399 fr. C'est par erreur que, dans notre précédent compte rendu la somme de 299 fr. avait été indiquée.

AUBAGNE. — Hier matin a eu lieu, sous la présidence de M. Lafond, maire, la mise en adjudication de la fourniture du pain et du vin nécessaires à l'hospice, et celle du pain nécessaire au Bureau de Bienfaisance pendant l'année 1915.

L'adjudication du pain n'a donné aucun résultat, les deux soumissions présentées n'ayant pas atteint le minimum fixé par le bureau.

En ce qui concerne la fourniture du vin, M. Blanc Joseph, marchand de vin à Aubagne, a été déclaré adjudicataire, au prix de 24 francs l'hectolitre.

La Commission de la Société la Fratellanza avait convoqué, le mardi 15 décembre, toute la colonie italienne d'Aubagne. A l'issue de cette réunion, et devant une assemblée nombreuse, il s'est constitué un Comité de secours dans le but de venir en aide et de soulager la misère de tous les Français et Belges victimes de l'invasion allemande.

En vue d'une souscription, le Comité fait appel à la générosité de la colonie et s'adresse particulièrement à ceux d'entre eux, établis commerçants et magasiniers, pour contribuer plus largement à cette œuvre utile autant qu'humaine. Ils renouvellent ainsi leur sympathie et leur gratitude à la Patrie hospitalière, tout en manifestant leur hommage et leur admiration à la vaillante et valeureuse Belgique. — Pour le Comité : C. Léonardi.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

A toutes les séances : *LE NOEL DE FRANCESCA, LES PETITS SABOTS DE HANS, LES CHASSEURS DE LIONS, BOUT DE ZAN, LES ACTUALITES*, etc. Matinées de 2 heures à 6 h. 30. Soirée à 8 h. 30. *ORCHESTRE.*

ALCAZAR-CINEMA

En matinée et en soirée, programme de la semaine de Noël. Pour la première fois : *L'Auto Infernale*, deuxième série de *Protéa*, la suite impatiemment attendue d'un film dont le succès mondial est resté légendaire; *Noël de Guerre*, ou *Le Rêve d'un Enfant trouvé* ; *Baiser mortel*, drame en 2 actes ; *Amour et Bec de Gaz*, drame comique; *Arthème cherche du feu* ; *On a perdu Le Prince*, deux comiques hilarants ; *La Truffe* ; Dernières actualités de la Guerre, etc. Orchestre Helmer. Salle chauffée. On peut fumer.

VARIETES-CASINO-CINEMA

A l'occasion des fêtes de la Noël (matinées à 2 h. 30 et à 4 h. 30 et le soir à 8 h. 30), spectacle extraordinaire de puissante émotion avec *Prison d'acier*, drame en 4 parties, et le *Miracle de Saint-Nicolas* (légende de Noël) et d'étourdissante gaîté avec *Amour et Auto*, comédie bouffe en 2 parties; *Rigollard et la Nièce de la Baronne*, comédie comique en 2 parties. Aux actualités de la guerre : Dégâts causés par les navires de guerre allemands à Scarborough, Witby et Hartlepool). Orchestre de premier ordre.

PALAIS DE CRISTAL (Ciné-Palace)

Aujourd'hui vendredi, fête de Noël, en matinée, à 2 h. 30, et en soirée à 8 h. 30, premières sensationnelles de *Cléopâtre*, le grand film historique, avec 2.000 personnes en scène et musique adaptée aux tableaux. Figurent également au programme : *Abel et les Ours*, comédie ; *Polydor domestique*, comique ; *Paysages basques*, ainsi que *les dernières actualités de la Guerre*. Chauffage central. On peut fumer.

Pour nos Soldats du XVe Corps

C'est avec une légitime fierté que nous constatons l'empressement avec lequel nos chères lectrices et nos fidèles lecteurs répondent à l'appel du XVe corps d'armée.

Toutes et tous, en un même élan, tiennent à adoucir les souffrances et les privations de ceux qui combattent pour leur sécurité et pour leur honneur. Et les généreuses donatrices n'ont pas manqué d'ajouter à leurs envois de vêtements chauds quelques-unes des friandises traditionnelles de la Noël. Beaucoup aussi pensent à procurer à nos vaillants soldats des douceurs pour le jour de l'an, pour l'aurore de cette nouvelle année qui verra la victoire de la France et le retour au foyer de ses glorieux enfants.

Dans les écoles, le dévouement des directrices, des maîtresses et des élèves ne cesse de se manifester. Voici d'ailleurs deux témoignages particulièrement touchants :

Le premier nous parvient de l'école de filles de la rue Montolieu :

Indépendamment du lit que l'école entretient à l'hôpital François-Moisson, des envois importants ont été faits à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Militaire : linge et vêtements chauds confectionnés à l'école.

Voici Noël. Peu de joie au foyer cette année ! Les rires des tout petits n'auront guère d'écho dans les cœurs angoissés des mamans aux visages graves ! Mais là-bas dans les blancs sapins des Vosges, dans les plaines glorieuses des Flandres, ici, dans les hôpitaux où les lits blancs s'alignent, il faut des sourires !

Et vite dans les classes, chocolat, nougat, friandises de toute sorte s'entassent. Voilà remplie une grande corbeille pour les blessés de l'Hôpital Militaire. Voici pour l'arbre de Noël de l'hôpital François-Moisson. Fiévreusement les petits doigts s'agitent parmi les papiers blancs d'où s'envolent rubans bleus et roses.

Les journaux ont fait ce matin un appel pour l'hôpital installé à l'hôtel du Levant. C'est un oubli à réparer, c'est tôt chose faite. L'après-midi, joyeusement de nouveaux paquets arrivent, les toutes petites ont apporté leur part.

Mais une pensée touchante est exprimée par les grandes élèves : « Les envois vont à des anonymes ». Nous voudrions envoyer un colis de Noël à deux soldats sans famille. Qu'à cela ne tienne. Vite l'on écrit à « qui de droit ».

La réponse impatiemment attendue est arrivée, deux caissettes sont parties pour le front, et deux petits soldats de France vont avoir la douce joie de recevoir ces petits colis dans lesquels les fillettes ont glissé le brin de gui traditionnel, une lettre naïve et touchante.

Que faut-il remercier de tant de générosité ? Est-ce les fillettes ou les mamans ?

Le second nous est adressé par un groupe de petites filles des Aygalades :

Monsieur le Directeur,

Le bonhomme Noël, sous la forme de petites filles, a déposé dans nos souliers par anticipation, ses cadeaux qu'il prodigue aux enfants bien sages, nous, nous envoyons donc, pour nos grands soldats, un sabot bien garni car jamais nous ne fûmes plus raisonnables et plus obéissantes.

Dites-leur que nous joignons à notre envoi nos vœux de nouvel an : une bonne santé, un prochain retour et surtout la victoire pour notre belle France.

Les Petites Filles des Aygalades.

N'est-ce pas vraiment touchant ?

Et combien cette liste de souscription est expressive ?

Mmes Raybaud et Fert, institutrices de l'école de filles d'Eyrargues, nous ont fait parvenir le produit du travail de leurs jeunes élèves en collaboration avec leurs sœurs aînées : deux grands colis de lainages ;

Ouvroir de l'école de filles de la rue Friedland (Mme Audran, directrice), 14 paquets contenant des vêtements chauds et toutes sortes de friandises ;

Ecole de filles de la rue Falque (Mme Colombo, directrice) : 8 paquets de lainages, tabac et friandises diverses ;

Ecole de filles Arenc-Bachas (Mme veuve Mérentié, directrice) : 2 colis de vêtements chauds ;

Ecole de filles des Crottes : un paquet de lainages constituant le deuxième envoi ;

Ecole de filles des Aygalades (Mme Michel, directrice) : 2 colis de vêtements chauds et de friandises. C'est le troisième envoi que nous recevons de ces actives petites élèves ;

Ecole de filles de la rue Montolieu (Mme Constantin, directrice) : un colis important contenant entre autres : dix paquets de friandises, 78 paires de manchettes, des plastrons, des chaussettes, des chemises, etc. ;

Ecole de filles de l'école publique de Saint-Mauront (Mme Albert Saint-Aubin, directrice) : 12 colis renfermant du linge, des vêtements chauds, du tabac et... une surprise ;

Ecole de filles de Fayence (Var) : un paquet de friandises diverses ;

Ecole laïque de la Roque-d'Anthéron (B.-du-Rh.) : un paquet de lainages ;

Ecole laïque de garçons de Saint-Julien (M. Marcellin, directeur) : un colis de friandises ;

Ecole primaire supérieure de jeunes filles Edgar-Quinet (Mme Collombel, directrice) : 15 paquetages contenant des vêtements chauds ;

D'autres colis nous sont encore parvenus de : Mlle Borrely, 1 colis vêtements chauds ; Mairie de Tanneron (Var), un paquet de lainages ; Mlle Henriette Sausse, professeur au Conservatoire, 1 paquet de lainages (2e envoi) ; Mme E. Martin et Mlle Marie Gastaud, 1 paquet de vêtements chauds ; M. Bonnaud, fabricant de pipes, 1 lot de pipes ; M. Farel, 1 paquet de mitaines ; Mme Juliette Germain, 1 paquet lainages ; Mlle Garoute, 2 paquets lainages et friandises ; Mme Farnet, Puget-Ville, 1 paquet de vêtements ; M. Durand, Sainte-Tulle, 2 colis de vêtements et friandises ; Mme Agulhon, à Alais, 1 paquet lainages ; Mme B. Trémellat, Roquevaire, 1 paquet de friandises ; M. G. Malespina, 1 paquet de friandises ; M. Sicard, secrétaire de la Mairie de Miramas, lainages ; Mlle Marcelle Martin, 1 sac friandises ; M. Estelle, correspondant du « Petit Provençal » à Gréasque, 1 colis de lainages.

Nous avons également reçu : D'une mère et sœur de soldats, 5 fr.; d'un ancien hussard du 1er régiment, à l'occasion du départ de son fils, 10 fr.; de Mme Tourtet, membre de l'Union des Femmes de France, au nom d'un groupe d'habitants de Peyrolles, 20 fr.; de l'école primaire de la rue Puget, 10 fr.

Des officiers nous écrivent que nos braves soldats souffrent surtout du froid aux pieds. Ils nous demandent des semelles feutrées et des chaussettes. Ils ajoutent que si l'on ne peut leur faire parvenir des chaussettes en laine à cause de la cherté de la laine, on n'hésite pas à leur envoyer des chaussettes de coton qui remplissent le même but.

C'est aussi l'avis de l'Intendance militaire, par les soins de laquelle toutes nos expéditions sont faites au XVe corps.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Victor-Félix Costa, instituteur, secrétaire de mairie à Cadolive, sergent au 312e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Bar-le-Duc, des suites de blessures reçues sur le champ de bataille.

De M. Edward Maury, âgé de 32 ans, tué à l'ennemi le 18 novembre.

De M. Auguste Jaubert, employé à la Compagnie d'Electricité de Marseille, maréchal des logis au 2e d'artillerie de montagne, tué à l'ennemi, le 3 décembre, à l'âge de 30 ans.

Nous prions les familles de ces vaillants morts pour la défense de la patrie, d'agréer nos bien sincères condoléances.

Le paiement des allocations

Les caisses publiques n'effectuant aucun paiement le samedi compris entre deux jours de fête légal, le paiement des allocations continuera lundi 28 décembre de 9 heures à 16 heures conformément aux indications ci-dessous.

1er canton de 1.501 à 2.000, 6, rue de la République.
2e canton de (A à L) 1.501 à 2.000, 4, rue Clapier.
2e canton de (M à Z) 1.501 à 2.000, 23, rue de la Darse.
3e canton de 751 à 1.000, 68, boulevard des Dames.
4e canton de 751 à 1.000, 68, boulevard des Dames.
5e canton de 1.501 à 2.000, 8, rue Sainte-Claire.
6e canton de 1.501 à 2.000, 8, rue Duguesclin.
7e canton de 751 à 1.000, 7, rue du Coq.
12e canton de 751 à 1.000, 17, rue du Coq.
8e canton de 1.501 à 2.000, 12, boulevard Thurner.
9e canton de 1.501 à 2.000, 118, rue Paradis.
10e canton de 751 à 1.000, 74, rue Marengo.
11e canton de 751 à 1.000, 74, rue Marengo.

Les numéros « ter » seront payés à la perception de chaque canton.

Les bénéficiaires du 12e canton (no 1.196 et suivants) portant l'indication « payable rue de la Darse » pourront se présenter le même jour.

Dons et secours

M. le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours dont voici l'énumération : de M. L. Marin, pour les réfugiés et les soldats blessés ou prisonniers, 30 fr. De MM. Rusvenhorst et Milliat, souscription parmi le personnel de leur entreprise, 1/3 aux blessés, 1/3 aux réfugiés français, 1/3 aux réfugiés belges, 300 fr. De la direction du *Petit Marseillais* montant de divers dons pour les soldats blessés, 284 fr. Du Syndicat des commissaires de la marine marchande, président M. Lebel, pour les blessés et familles nécessiteuses, 110 fr. Du *Petit Provençal* souscription faite au bar Louis, 215, avenue d'Arenc, pour l'héroïque peuple belge. Louis Emmanuel 1 fr. Dominique Emmanuel, 1 fr. Marcel Offers, 1 fr. Frédéric Bonardi, 1 fr. Blaise Bonardi 0,50. Jean Spinebella, 0,50. Joseph Colomb, 0,50. Jacques Massobio, 0,50. Joseph Fangiarotti, 0,50. Barthélemy Robbio, 2 fr. Lauge Molinar, 1 fr. Joseph Ferrari, 0,50. 10 fr. De Mme F. Serre, institutrice, au nom des élèves de l'école de filles de Sénas, 46 paires manchettes pour les combattants du XVe corps.

A la mairie les dons suivant sont parvenus :

« L'Union des Allobroges », 4, boulevard Dugommier. A l'occasion du Nouvel An, pour dons en nature aux blessés des hôpitaux militaires des rues de Lodi et de la Loubière, 50 fr. Pour les blessés de l'hôpital du château des Fleurs. (Fondation du personnel des divers services municipaux), 20 fr. Pour secours en nature aux familles nécessiteuses, 30 fr. Mlle Marcelle Meyer, 2, rue Estelle, pour les blessés, vêtements lainage ; don d'un anonyme : dix jouets, remis aux enfants des mobilisés veufs, hospitalisés à l'Asile du Refuge.

L'hôpital Saint-Savournin a reçu, à l'occasion des fêtes de la Noël, différentes provisions et friandises offertes par de généreux donateurs. Le Conseil d'administration tient à adresser collectivement à tous ceux qui ont ainsi montré leur sollicitude pour nos braves blessés, ses plus sincères remerciements.

Les élèves de l'école publique de filles ont répondu à l'appel de « Noël aux Armées » en versant la somme de 10 francs. Elles ont confectionné 52 plastrons, 4 passe-montagne, 4 cache-nez et 1 paire de gants qui ont été offerts au Comité de secours au soldat. Une vareuse, 4 chemises, accompagnées de la somme de 10 francs ont été adressées au Comité « Le Linge du prisonnier ».

Les élèves de l'école publique de garçons du boulevard Boisson ont envoyé la somme de 20 francs à l'œuvre du « Noël aux Armées ».

Comité franco-belge de Marseille

Les bureaux de dépôt de la ville et de la banlieue, dont le matériel n'aurait pas encore été retiré, sont priés d'en informer le Comité *sans retard*. Voici d'autre part le relevé des souscriptions reçues dans la journée du 24 décembre :

Mlle Marguerite Fouque, institutrice, 5 fr.; anonyme, 25 fr.; Mme Pierre Puppi, 5 fr.; anonyme M. A., 2 fr.; une septuagénaire de la Plage du Prado, 1 fr.; Mme Vovau, 5 fr.; Mme et Mlles C. Garibaldi, 6 fr.; Comité du Cercle Saint-Christophe des Accates, par la Valentine, 20 fr.; Rosette et Alexandre, 2 fr.; les Etablissements Verminck, 250 fr.; M. Charles Coraze et Cie, 200 fr.; anonyme M. D., 5 fr.; une malade, 6 fr.; les enfants de l'école primaire et maternelle des Prêcheurs, 20 fr. ; Mme Rose Soulacroix, 10 fr.; MM. Michel (de M. Michel et Cie), 20 fr.; M. P. Marcenaro, 5 fr.; M. Aymar Gensollen, 15 fr.; Mme Achard, institutrice, 5 fr.; Société de secours mutuels « La Provence nouvelle », 20 fr.; total : 627 fr.

Montant des listes précédentes, 20.285 fr. 70; total au 24 décembre inclus : 20.912 fr. 70.

La caisse étant fermée aujourd'hui en raison de la Noël, les souscriptions seront encore reçues, à titre exceptionnel, demain samedi jusqu'à 4 heures irrévocablement dernière limite, au siège du Comité, 3, rue Armény.

Pour qu'ils aient chaud

Dans leur œuvre « Pour qu'ils aient chaud », les élèves de l'école de filles de la Blancarde n'ont pas oublié les petits enfants pauvres. Pour eux, elles ont confectionné, sous la direction de leurs mamans et de leurs maîtresses, une quarantaine de vêtements ou de sous-vêtements qu'on a apportés avec joie à Mme Collombel, directrice de l'école Edgar-Quinet.

Avec joie aussi, ces élèves ont remis à Mme la colonelle Simon, pour ses turcos, un colis contenant les desserts de Noël et quelques lainages.

Enfin, les élèves de l'école de la Blancarde ont eu le plaisir bien grand encore d'offrir à douze de nos glorieux soldats en traitement dans divers hôpitaux un cahier dit « cahier du blessé » gracieusement décoré par elles de drapeaux et de fleurs et renfermant des extraits des plus beaux articles de nos journaux parus depuis la guerre. Le personnel de l'école renouvelle ses remerciements à toutes les élèves ainsi qu'à leur famille dont la charité mérite vraiment des éloges.

Comité de secours des gares de Marseille-Joliette-Arenc

Nous avons dit déjà l'admirable élan de solidarité qui s'est manifesté parmi le personnel de nos chemins de fer, qui s'est imposé de durs sacrifices pour venir en aide non seulement aux familles des cheminots mobilisés mais à toutes les infortunes causées par la guerre. Le chiffre officiel des sommes recueillies par ce Comité, s'élève à ce jour à 8.521 fr. 80 qui ont été dstrbuées de la façon suivante :

Secours alloués aux famlles des agents des gares de Marseille-Joliette-Arenc, dont les soutiens sont actuellement sous les drapeaux : 2.728 fr. 80 ; au Comité de la Presse marseillaise pour secours aux familles nécessiteuses (en 5 versements), 2.000 fr.; à la Croix-Rouge pour les blessés (en 5 versements), 1.000 fr.; à M. le Préfet pour achats de vêtements chauds destinés aux troupes du XVe corps, 900 fr.; à M. le Préfet pour les réfugiés français, 500 fr.; aux Petites Sœurs des Pauvres pour les blessés soignés par elles, 150 fr.; au consulat de Belgique pour les réfugiés belges, 600 fr.; aux agents des gares de Joliette-Arenc blessés, 140 francs.

Reste en caisse pour secours urgents, 503 fr.

Le Comité adresse à tous les camarades l'appel que voici :

Le cinquième mois de guerre touche à sa fin et jusqu'à ce jour, par leur généreuse contribution, les agents des deux gares ont affirmé leurs sentiments d'étroite solidarité et permis ainsi de mener à bien l'œuvre entreprise. Cette œuvre, ils la continueront tant que nos frères seront sur la brèche et à cette fin d'année, où d'ordinaire chaque famille se rassemble autour du foyer, ils savent qu'il est de leur devoir de penser plus que jamais à ceux qui, réunis autour du drapeau, donnent leur sang pour notre chère Patrie, ainsi qu'à ceux qu'ils ont laissés sans soutien.

Camarades ! vous renouvellerez le mois prochain votre beau geste et ce geste aura certainement plus d'ampleur, car, malgré l'état de guerre, notre Compagnie a montré sa bienveillante sollicitude en accordant des gratifications à son personnel.

Le Comité vous adresse donc un pressant appel et il espère qu'il sera entendu de tous; vous aurez tous à cœur d'apporter votre contribution dans la plus large mesure possible à l'œuvre dont vous avez été les initiateurs, bientôt suivis par nombre de vos camarades qui, suivant votre exemple, ont compris leur devoir. Depuis le début des hostilités, vous avez pu, par vos versements mensuels, subvenir aux besoins de nombreuses familles, participer aux soins aux blessés, allouer des secours à des œuvres utiles; vous persévérerez dans cette voie, car votre œuvre est grande et bonne par elle-même, en même temps qu'elle apporte un précieux réconfort à nos frères d'armes qui disputent pied à pied à l'ennemi le sol sacré de notre pays et qui ont besoin de savoir leurs femmes et leurs enfants secourus. Cette pensée les ragaillardira et contribuera puissamment à leur donner cette audace et cette volonté qui sont les facteurs de la victoire.

Le dessert de Noël des blessés

Les agents et sous-agents des P. T. T., qui ont eu tant d'initiative généreuse depuis l'ouverture des hostilités, viennent de réaliser une souscription pour assurer à nos blessés le dessert traditionnel de Noël. Le montant de la souscription a été de 293 fr. 50, augmenté de la subvention du Comité de secours, 150 fr., soit un total de 443 fr. 50.

Cette somme a permis de distribuer aux hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Hôpital Militaire, Saint-Sébastien, Endoume, Abbé-de-l'Epée : 30 kilos de pompes de Noël, 30 kilos de galettes vanillées, 40 kilos de fromage, 65 douzaines de mandarines, 80 kilos de dattes, 110 kilos de poires fondantes, et 20 francs pour le couscous des turcos.

Une manifestation patriotique

La Société Fraternelle des Combattants de 1870-1871 ayant projeté, dans sa dernière assemblée générale, d'aller déposer une couronne d'immortelles, au cimetière Saint-Pierre, devant le catafalque du Souvenir Français, pour honorer la mémoire des combattants de 1914, morts glorieusement pour la défense de la patrie, invite les combattants de 1870-1871, faisant partie ou non de la société, tous les défenseurs de la patrie, alliés et amis, à se joindre au cortège qui partira du siège de la société, 34, allées de Meilhan (Palace-Bar), *dimanche 27, à 9 heures 30*, ou bien de se rendre au rendez-vous principal devant l'entrée principale du cimetière Saint-Pierre, *à 10 heures*.

Le port de la médaille commémorative de 1870-1871 est recommandé aux anciens combattants.

En cas de pluie, la cérémonie sera renvoyée à une date ultérieure.

La Vente des Coquillages

Un arrêté préfectoral l'autoriserait prochainement

On se souvient de l'émotion causée par l'interdiction de la vente des coquillages. Les doléances des gourmets étaient sans doute négligeables mais les intérêts de toute une population laborieuse se trouvaient subitement lésés.

Une statistique, communiquée par l'administration, indique du moins que la santé publique en bénéficia alors que l'arrivée des réfugiés et surtout le mouvement incessant des troupes françaises et étrangères pouvaient favoriser les épidémies.

C'est ainsi que le mois de juin 1914 ne comportait plus que 163 cas de fièvre typhoïde dont 27 morts au lieu de 191 cas dont 30 morts pour le mois de juin 1913 ; le mois de juillet 1914 : 174 cas dont 24 décès au lieu de 213 cas dont 36 décès en juillet 1913 ; le mois d'août 1914 : 132 cas dont 24 décès au lieu de 182 cas dont 36 décès en 1913.

La proportion s'accentue encore durant les derniers mois de septembre, d'octobre et de novembre : 167 cas dont 15 mortels en septembre 1913 et seulement 62 cas dont 6 mortels en septembre 1914 ; 251 cas dont 31 mortels en octobre 1913 et 61 cas dont 6 mortels en octobre 1914 et enfin 214 cas dont 27 mortels en novembre 1913 au lieu de 53 cas dont 5 mortels en novembre 1914. Encore faut-il noter que dans ces derniers chiffres concernant l'année 1914 sont compris ceux des soldats malades évacués sur Marseille.

Nous croyons savoir néanmoins que pour les fêtes de la nouvelle année un arrêté préfectoral autoriserait de nouveau la vente des coquillages peut-être avec quelques restrictions de prudence. Les gourmets peuvent s'apprêter !

Un Crime rue Solférino

Une femme de 70 ans est assassinée à coups de bûche ou de marteau. — Le vol paraît être le mobile du crime.

Au cours de l'après-midi d'avant-hier, le bruit courait dans le quartier Vauban qu'une vieille femme, Mme veuve Moiret, 70 ans, bien connue dans la rue Solférino, où elle habitait depuis assez longtemps déjà, avait été assassinée. On ajoutait que deux jeunes gens, de ses amis, qui venaient lui rendre visite, l'avaient trouvée morte, gisant dans sa cuisine, la tête fracassée. M. Malaucène, commissaire de police du Ve arrondissement, se rendit sur les lieux et commença son enquête après avoir fait prévenir le docteur Monteux.

La victime — L'enquête

Le magistrat pénétra dans le petit appartement occupé par Mme veuve Moiret, au 3e étage de la maison qui porte le numéro 17 de la rue Solférino. Ce logis, très pauvrement meublé, se compose d'une chambre et d'une cuisine. C'est dans cette dernière pièce que se trouvait le corps de la victime, tombé près de la table au pied d'une chaise où elle devait être assise, tricotant, lorsque l'assassin la surprit et l'assomma à coups de bûche ou de marteau. La mort paraissait remonter à deux heures environ.

M. Malaucène apprit tout d'abord que Mme Moiret, d'origine autrichienne, devenue veuve d'un de ses compatriotes, avait épousé en secondes noces un Français nommé Moiret, mort depuis assez longtemps. Ancienne domestique, elle avait réalisé quelques économies et, après la mort de son deuxième mari, se mit à faire fructifier son petit capital en prêtant à la petite semaine. Bien qu'elle vécut très pauvrement, tout le monde savait qu'elle possédait de l'argent liquide nécessaire à son commerce, et même un compte ouvert en banque. Mme Moiret était cependant peu communicative, mais ne se gênait guère, l'occasion se présentant, de prodiguer les injures aux personnes qui ne lui plaisaient pas ; aussi était-elle peu aimée des voisins, et on la craignait même pour sa mauvaise langue.

Pendant que M. Malaucène recueillait ces premiers renseignements, il visitait l'appartement et y constatait le plus grand désordre ; tiroirs ouverts et bouleversés, linge jeté sur le parquet, meubles déplacés ; tout semblait indiqueur que l'assassin s'était doublé d'un voleur, et même que le vol était le mobile du crime.

Comment le Crime fut découvert

Mme Moiret, détestée de ses voisins à cause de son mauvais caractère et peut-être aussi du commerce qu'elle exerçait, avait cependant une amie, Mme Zappa, habitant 20, chemin de l'Arlequin. L'une et l'autre échangeaient de fréquentes visites. Cependant, depuis quelques jours déjà, Mme Zappa n'ayant pas vu son amie à laquelle l'attachaient des liens de reconnaissance — Mme Moiret a élevé quelques-uns des enfants de Mme Zappa — s'étonna beaucoup. Mercredi soir, elle envoya son fils, âgé de 16 ans, chez Mme Moiret pour la prier de venir la voir. Celui-ci, accompagné d'un de ses camarades, se rendit rue Solférino, 17 ; les deux jeunes gens montèrent ; arrivés sur le palier, ils trouvèrent la porte de l'appartement entrebâillée et frappèrent. Ne recevant aucune réponse, ils entrèrent et, dès leurs premiers pas, se trouvèrent en présence du corps de Mme Moiret.

Effrayés, ils appelèrent les voisins, qui accoururent, puis se rendirent au commissariat, où ils firent connaître à M. Malaucène la lugubre découverte qu'ils venaient de faire.

La descente du Parquet

Avisé par un rapport sommaire du commissaire de police, le chef du Parquet délégua M. Malaviale. Le juge d'instruction, accompagné de M. Verdun, substitut, se rendit rue Solférino et donna l'ordre de faire transporter le corps de la victime au dépositoire où M. Dufour, médecin-légiste, pratiquera l'autopsie aujourd'hui. Puis le magistrat écouta le rapport du docteur Monteux et le résultat des constatations de M. Malaucène. De ces faits, il semble résulter que l'on se trouve en présence d'un crime ayant eu le vol pour mobile. Cependant, il nous revient qu'on a trouvé de l'argent dans un meuble. Est-ce la totalité de l'avoir de Mme Moiret ou bien l'assassin n'a-t-il pas découvert cette partie du magot ?... On l'ignore encore ; mais cette découverte permet une hypothèse autre que celle qui ressort des résultats acquis actuellement par l'enquête. Nous ne tarderons sans doute pas à savoir ce qu'il faut penser et croire.

Ce crime mystérieux dont la victime était très connue et diversement appréciée comme nous l'avons dit, a causé une vive émotion dans le populeux quartier du boulevard Vauban. Il a été, dès avant-hier soir, et pendant toute la journée d'hier le principal objet des conversations. Et tout le monde espérait qu'on ne tarderait pas à découvrir le coupable auteur de ce crime véritablement odieux.

M.

Emouvante cérémonie militaire à l'Hôtel-Dieu

L'adjudant de réserve Fabre reçoit la Médaille des braves

Il y a quelques jours, un jeune caporal de 20 ans était décoré de la médaille militaire à l'hôpital auxiliaire de la rue Thomas. Hier un autre brave a reçu, à l'Hôtel-Dieu, où il est en traitement, la récompense de sa belle conduite au feu. C'est l'adjudant de réserve François-Philippe-Louis Fabre, du 150e régiment d'infanterie.

Mobilisé dès le début de la campagne, l'adjudant Fabre avait fait preuve en toutes circonstances de beaucoup de conscience, d'énergie et de courage. Le 7 septembre, à Courcelles-sur-Aire, en Argonne, il a eu le genou droit traversé par une balle de shrapnell et le tibia gauche frappé par un second éclat. Evacué sur l'arrière, à la suite de ces glorieuses blessures, il est actuellement en voie de guérison.

La médaille militaire lui a été conférée par ordre du 28 novembre du généralissime Joffre.

C'est M. le médecin-major principal Monard délégué à cet effet par M. le général inspecteur du service de santé militaire de la 15e région, qui lui a remis l'insigne des braves. La cérémonie a eu lieu en présence de MM. le major Livon, vice-président de la Commission administrative des Hospices, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu ; M. Vidal-Naquet, adminitrasteur de service à l'Hôtel-Dieu; Dauphin, membre de la Commission administrative ; Bataillard, secrétaire général des Hospices, et Reuvier, directeur de l'Hôtel-Dieu.

Les blessés en traitement à l'Hôtel-Dieu, camarades de bravoure du décoré, et toutes les personnes présentes, émues par l'éloquente allocution du major principal Monard, ont témoigné à l'adjudant Fabre leur sympathie et leur admiration.

Cette cérémonie a été suivie d'une visite à l'Hôtel-Dieu. M. le major Monard a vivement apprécié l'installation de l'établissement, le dévouement du personnel médical et des infirmières. — R.

ALIMENTATION

La Maison *Henri Nestlé*, 16, rue du Parc-Royal, à Paris, tient à faire savoir au public que son *Lait Condensé* marque "*Nestlé*" ou "*La Laitière*", est un produit essentiellement pur et naturel, ne contenant que du lait riche de toute sa crème et du sucre. Ayant gardé toutes ses qualités nutritives, il est un aliment de premier ordre pour enfants et adultes. Sa conservation est indéfinie.

Les allocations aux familles des mobilisés

Paris, 24 Décembre.

La Commission d'administration générale de la Chambre des députés s'est réunie au Palais-Bourbon, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Paul Meunier.

La Commission a longuement délibéré sur la question des allocations journalières aux familles des mobilisés et a examiné les nombreuses critiques auxquelles l'application de cette loi a donné lieu dans toute la France. La Commission a chargé son président de demander au ministre de l'Intérieur de venir en conférer avec elle dès la rentrée de janvier, afin d'aboutir à une entente définitive et satisfaisante sur la mise à exécution de cette loi importante.

La Commission a délibéré ensuite sur la question des camps d'évacuation des étrangers et des Alsaciens-Lorrains, sur la réglementation de l'assistance aux émigrés et sur l'utilisation des citoyens blessés et estropiés par le fait de la guerre.

La Commission, sur la proposition de M. Rozier, a décidé de procéder, dans le plus bref délai, à une étude complète de ce vaste problème, après avoir demandé au ministre de l'Intérieur les renseignements les plus détaillés et entendu les avis du gouvernement.

Un repris de justice se réhabilite au feu

Poursuivi pour vol, la Cour d'appel l'acquitte en raison de sa belle conduite

Paris, 24 Décembre.

Après avoir eu souvent maille à partir avec la justice, un ouvrier parisien, Louis J..., s'était assagi, avait pris femme, était devenu père et poursuivait sa réhabilitation. Dix ans se passèrent ainsi, puis il fut impliqué dans une affaire de vol et condamné, en juillet dernier, par la 8e chambre correctionnelle, à trois mois de prison.

L'affaire revenait cet après-midi devant la chambre des appels correctionnels. Dans l'intervalle, Louis J... était parti à la guerre, avait été blessé en Alsace, promu caporal, puis sergent sur le champ de bataille, blessé à nouveau aux combats de la Marne et proposé pour le grade d'adjudant.

C'est pourtant en tenue de simple soldat qu'il s'est présenté hier à l'audience. Sur une question qui lui était posée à ce sujet, il répondit : « Ma condamnation sera peut-être confirmée. Je ne veux pas risquer de salir mes galons, aussi les ai-je enlevés ! »

La Cour a voulu lui tenir compte de sa belle conduite sur le champ de bataille et, après plaidoirie de Me Loevel, elle a acquitté le sergent J...

MORT D'UN SAVANT MÉDECIN

Paris, 24 Décembre.

Le professeur Alfred Fournier, le spécialiste bien connu, qui fut pendant de longues années médecin de l'hôpital Saint-Louis, et qui jouissait d'une grande réputation dans le monde savant en France et à l'étranger, vient de mourir, à Paris, à l'âge de 82 ans.

Parisien de Paris, il avait été chef de clinique de Ricord avant d'être médecin de l'hôpital Saint-Louis, et professeur à la Faculté.

Le professeur Fournier était membre de l'Académie de Médecine, président de la Société Française de Dermatologie, fondateur et président de la Société de Prophylaxie sanitaire et morale, et commandeur de la Légion d'honneur.

Il était l'auteur de plusieurs ouvrages de médecine qui font autorité.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La progression de nos troupes continue

Nous organisons les positions enlevées aux Allemands

Paris, 24 Décembre.

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni ce soir, rue de Valois. Aucun procès-verbal n'a été communiqué à la suite de cette réunion, qui n'aurait eu pour objet que la situation administrative du Parti.

Communiqué officiel

Bordeaux, 24 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de la Lys, l'ennemi a canonné assez violemment les abords de la route d'Ypres à Comines, et ceux de Langemarck, mais il n'a prononcé aucune attaque.

Devant La Boisselle (nord-est d'Albert) légère progression de nos troupes.

La nuit dernière, une attaque allemande sur le bois de Saint-Mard (est de Tracy-le-Val), a été repoussée.

Nous organisons les tranchées enlevées avant-hier près de Puisaleine.

Le terrain conquis dans le Ban-de-Sapt, près de Launois (nord de Saint-Dié), a été conservé et organisé.

Aucune autre nouvelle importante n'est parvenue du reste du front.

Les députés soldats repartent pour le front

Paris, 24 Décembre.

Un certain nombre de députés sont venus cet après-midi au Palais-Bourbon, où plusieurs Commissions ou groupes étaient, d'ailleurs, convoqués.

Plusieurs députés estimant que leur mandat parlementaire avait expiré hier soir et ne voulant pas bénéficier de la prolongation de leur congé, avaient revêtu leurs uniformes pour regagner ce soir même leur régiment au front.

La participation des troupes japonaises

Londres, 24 Décembre.

Une information de l'Agence Reuter dit que la question de la participation des troupes japonaises aux opérations de guerre en Europe n'a jamais été discutée. Cette participation impliquerait, d'ailleurs, des difficultés financières et techniques.

Au surplus, les Japonais ne doutent aucunement de la défaite finale de l'Allemagne, qu'ils attendent de tous leurs vœux et à laquelle ils coopèrent actuellement avec les alliés.

La mort héroïque du sénateur aviateur Reymond

La veuve offre à l'armée l'aéroplane du défunt

Paris, 24 Décembre.

Le ministre de la Guerre vient d'adresser au président de la République Française le rapport suivant :

Le 22 octobre, le médecin-major de 1re classe Reymond, qui effectuait une reconnaissance des plus périlleuses en qualité d'observateur à bord d'un avion, fut mortellement atteint par une balle ennemie et sa conduite héroïque fut l'objet d'une citation à l'ordre du jour de l'armée. Mue par une haute pensée patriotique, sa veuve a tenu à offrir à l'armée l'aéroplane avec lequel cet aviateur se préparait, dès le temps de paix, à accomplir les dangereuses missions qu'il n'avait cessé de rechercher depuis le début des hostilités.

L'offre généreuse de Mme Reymond ira au cœur de tous les Français. Elle est de nature à augmenter la puissance de l'aéronautique militaire pour laquelle le regretté aviateur a tant lutté, soit au Parlement, soit dans la presse.

J'ai l'honneur, M. le président, de soumettre à votre approbation le projet de décret ci-joint portant acceptation du don fait par Mme veuve Reymond.

Voici le texte du décret :

Article Premier. — Le ministre de la Guerre est autorisé à accepter, au nom de l'Etat, le don de l'aéroplane offert à l'aviation militaire par Mme veuve Reymond.

Art. 2. — Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel*.

Citations à l'ordre de l'armée

Paris, 24 Décembre.

Est cité à l'ordre de l'armée, le général Roques, commandant la 10e division d'infanterie : Tué après avoir montré, à la tête d'une brigade mixte, et plus tard à la tête de la 10e division, que son sang-froid et son intrépidité raisonnée, ses connaissances tactiques et ses qualités de chef, étaient à la hauteur des situations les plus difficiles.

Guichard, lieutenant du service aéronautique : Prévenu que le feu s'était déclaré dans le cantonnement de son escadrille, a été gravement brûlé aux mains et à la face, et à demi-asphyxié, en pénétrant pour la troisième fois dans le local incendié, pour éteindre le feu.

Un avion allemand survole Douvres

Londres, 24 Décembre.

Un aéroplane allemand a survolé Douvres ce matin par un temps brumeux. Il a lancé une bombe, qui est tombée dans un jardin et a fait explosion sans causer aucun dégât.

L'aéroplane n'est resté au-dessus de la ville que quelques secondes. Il est reparti immédiatement du côté de la mer.

Douvres, 24 Décembre.

L'aéroplane qui a survolé Douvres, venait de Deal et volait très haut. La bombe qu'il a lancée est tombée dans le jardin du château historique de Douvres, qui, apparemment, était le but visé.

Deux aéroplanes anglais sont partis aussitôt à la poursuite de l'ennemi, mais sans l'atteindre.

LES SOCIALISTES ET LA GUERRE

Le Manifeste du Parti Unifié

Paris, 24 Décembre.

L'*Humanité* publie ce matin le texte du manifeste dans lequel les dirigeants du parti socialiste expliquent que le groupe socialiste parlementaire s'est abstenu de toute déclaration pendant la session, afin de ne pas rompre la discipline d'union que la nation s'est imposée devant l'ennemi. Les signataires crient en même temps bien haut leur confiance, avec la conviction de défendre le pays attaqué, de combattre pour le droit et la liberté, de soutenir contre le plus sauvage militarisme, une guerre de libération.

« Déjà, dit le manifeste, même outre-Rhin, certains socialistes commencent à douter et à constater les atrocités organisées par les chefs militaires allemands, à se demander si la guerre n'avait pas pour objet suprême d'atteindre, par un formidable détour, leur effort d'émancipation. »

Le manifeste constate que les camarades délégués au gouvernement de la défense nationale ont tout fait pour dresser et organiser les forces du pays dans une grande guerre, tout ensemble populaire et méthodique où il doit trouver une fois encore la victoire. Le Parlement doit aider le gouvernement dans cette tâche immense, l'aider à compléter et perfectionner l'outillage formidable dont a besoin la nation armée. Il stimulera les énergies, ranimera les courages, donnera à la lutte toute sa puissance populaire, toute sa vertu d'émancipation.

« Cette terrible guerre d'usure, qui peut être longue, dit le manifeste, ne nous lassera pas, parce que nous luttons pour une l'indépendance et l'unité françaises ne soient plus remises en question, pour que l'Alsace et la Lorraine reviennent librement à leur patrie d'élection, pour que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes soit reconnu à tous, pour que l'impérialisme prussien, tous les impérialismes cessent d'entraver leur libre épanouissement, pour que cette guerre soit la dernière, pour que dans la paix surgisse enfin la justice, et que nos petits-enfants ne redoutent plus les retours offensifs de la barbarie.

« Pour ce but, plus que quiconque, les socialistes sont résolus à la victoire. »

La bataille devant Varsovie

Les Allemands ont bombardé deux villes et tué des milliers de civils

Le *Daily News* reçoit cette dépêche de Pétrograde :

Des forces considérables sont engagées dans la lutte devant Varsovie, qui est d'une importance vitale pour les deux partis.

Les Allemands ont bombardé Sochaczew et Lowicz, tuant des milliers de civils.

Les marchés de la guerre et le contrôle parlementaire

Paris, 24 Décembre.

La Commission du budget s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Clémentel. D'accord avec le ministre de la Guerre, elle a décidé de commencer l'examen des marchés. Elle a chargé son président et son rapporteur général de préparer sans retard un plan d'études, des sous-Commissions se répartiront le travail.

La Commission s'est ajournée au 5 janvier.

1 Anglais = 5 Allemands

Londres, 24 Décembre.

Le « Daily Telegraph » dit que récemment des efforts ont été officiellement tentés en vue de l'échange des prisonniers civils internés en Allemagne, mais cette puissance ayant insisté pour obtenir cinq Allemands contre un Anglais, les négociations ont été rompues.

AVIS DE DECES

Mme veuve Vital Allemand, née Anrigo, et sa famille fait part à ses parents, amis et connaissances du décès de **M. Vital ALLEMAND**, âgé de 64 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui seront, par la volonté du défunt, purement civiles. On ne reçoit ni fleurs, ni couronnes. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques. 43, rue de Turenne.

LETTRES DE COMBATTANTS

La prise de Vermelles racontée par un soldat

La prise du parc, du château et du village de Vermelles fut un des plus brillants épisodes de ces derniers temps. Voici ce fait d'armes naïvement raconté par un soldat du Gard dans les lettres qu'il écrit à sa famille :

1er Décembre.

Cher Paul,

Deux mots à la hâte, car cela presse. J'espère et j'ai bon courage. Je te laisse, cher frère, le soin d'avertir ma famille si le sort voulait que je ne revienne pas. Je pars le cœur haut. Au revoir. — CLAUDE.

6 Décembre.

Voilà six nuits que n'ai pas fermé l'œil, car ce n'était pas le moment. Nous avons travaillé sans cesse pour nous abriter de la mitraille. Nous sommes montés à l'assaut le 1er, à 11 heures du matin. Nous avions pour nous entraîner dans chaque compagnie une quinzaine de spahis algériens, qui allaient à pied. Nous avons préparé l'assaut de l'endroit où nous nous trouvions. Le génie avait creusé un souterrain de 180 mètres de long environ, qui arrivait au-dessous du parc et château occupés par les Boches. On a fait sauter tout cela à la mélinite, et le canon dans le même temps a balayé la position ; cela n'a guère duré plus de cinq minutes, puis nous sommes partis à la baïonnette avec un bel entrain. Pour ma part, je n'ai eu qu'un peu d'émotion en partant, ensuite, plus rien ; nous allions vite, c'est vrai, mais tranquilles presque comme en manœuvres.

Nous avons avancé d'environ six cents mètres sans grandes pertes, car les Boches étaient démoralisés par l'explosion et le bombardement. Ils n'ont pu se ressaisir à temps pour nous canarder ; ils ont reculé en désordre. Je suis arrivé avec les premiers à l'endroit où nous devions nous arrêter, mais si nous avions reçu l'ordre d'aller plus loin, nous aurions pu avancer encore. J'étais abrité derrière un mur tout ébréché par les obus, dans un angle du parc. En face de nous, les Boches tiraient. Nous étions trois côte à côte. J'ai crié à mes camarades de se cacher, car on pouvait les voir. Un de nous ne s'est pas dissimulé assez vite et a été tué sur le coup.

Pour nous abriter nous avons dû travailler à la petite pelle de 1 heure de l'après-midi à minuit. J'étais le premier de la droite, par conséquent le mieux placé pour surveiller les alentours. Les camarades me criaient d'ouvrir l'œil. Tu parles si je me le fis répéter ! Bien m'en prit, car à 3 heures du matin j'aperçois au clair de lune une vingtaine de Boches qui s'avançaient en rampant. Je crie : « Aux armes ! » Mais voilà que ces s... se mettent à gueuler, mais personne de nous ne bougea. Nous les laissâmes faire. Ils sautèrent dans les tranchées que nous leur avions fait quitter et qui étaient reliées avec les nôtres. Nous les canardâmes d'importance ; il aurait fallu les voir se cavaler ! Et comme dans la nuit il en était arrivé d'autres, nous en avons fait un bel abatage : il n'en est guère resté.

Au jour, nous avons vu cela : c'était fantastique.

Le 5 au soir, nous avons fait un autre bond de 100 mètres. Je pense qu'ils ont dû reculer sur toute la ligne, car à notre droite et à notre gauche ils ont avancé en même temps que nous. Nous sommes encadrés par deux pièces de 80 de montagne qui nous suivent dans les tranchées. Tu vois d'ici si les Boches doivent être à la noce ! — CLAUDE.

7 Décembre.

Au moment où je commençais ma lettre on nous a donné l'ordre d'aller occuper le village de Vermelles. Il pleuvait, ça n'était pas drôle. Enfin nous y voilà tranquilles du moins pour le moment. Les Boches battent en retraite sur toute la ligne. A droite et à gauche de La Bassée on a avancé en chœur. Ils ont eu la veine de se tirer des pieds, sans quoi ils étaient écrasés.

Notre avance n'est pas inférieure à 4 kilomètres. Nous marchons à découvert, ce qui n'est pas trop tôt, car pour ma part j'étais fatigué de circuler dans les boyaux. Leurs marmites ont dû déménager, car nous n'en recevons plus. Par contre, la nôtre protège leur retraite (!). Il ne nous manque pas en ce moment de chaussures, car les magasins en sont pourvus. Je comprends que les Boches n'aient pas besoin de se ravitailler par chez eux. Cochons, vaches, poules, pommes de terre, rien ne manque. Je suis logé dans un ancien café. Tantôt en faisant un tour au jardin, j'ai découvert des caisses de bouteilles de Malaga enterrées. Les Boches n'avaient pas su chercher ! Il est vrai qu'ils n'avaient pas besoin de ça. Ils ont dû prendre une fameuse cuite, les cochons !

Depuis deux jours le temps s'est bien amélioré, il ne fait plus froid du tout et le ciel est bleu. Je suis en excellente santé : j'espère et souhaite qu'il en soit de même pour vous. — CLAUDE.

LE CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de revision des Bouches-du-Rhône, a visité les exemptés et les réformés des différents cantons d'Arles.

M. Maisonobe, sous-préfet d'Arles, présidait assisté de MM. Dauban, vice-président, conseiller de préfecture, commandant Marguery, représentant le gouverneur de Marseille, Vidal, conseiller général, Bérenger, secrétaire du sous-préfet d'Arles, Granaud, maire d'Arles et Episse, secrétaire du Conseil.

Voici les divers résultats :

Arles-Est. — 564 présentés ; 164 bons pou le service armé ; 126, armée auxiliaire ; 15 renvoyés au 30 décembre ; 259 maintenus exemptés.

Canton des Saintes-Maries. — 40 présentés ; 10 bons pour le service armé ; 11 armée auxiliaire, 1 renvoyé au 30 décembre, 15 exemptés.

Eyguières. — 196 présentés ; 54 bons pour le service armé ; 38 auxiliaires ; 6 renvoyés au 30 décembre ; 98 exemptés.

Arles-Ouest. — 308 présentés ; 177 bons pour le service armé ; 75 armée auxiliaire ; 3 renvoyés au 30 décembre et 113 maintenus exeptés.

M. Duverger, conseiller général, remplaçait à Eyguières et à Arles-Ouest M. Vidal.

CLASSES 1892 ET 1891

Le Conseil de revision a examiné ensuite, à Marseille, les exemptés et les réformés des classes 1892 et 1891.

M. Rambert, secrétaire général de la préfecture, présidait assisté de MM. Barthélemy, conseiller général, commandant Delhomme, représentant le gouverneur de Marseille, Dauban, conseiller de préfecture, Baylle, 1er adjoint représentant M. le maire de Marseille et Chappe 1er adjoint faisant fonction de maire d'Allauch.

Classe 1892 : — Inscrits, 605 ; bons pour le service armé, 135 ; armée auxiliaire, 137 ; renvoyés au 30 décembre, 6 ; rayés, 23 ; bons absents, 62 ; exemptés 242.

Classe 1891 : — Inscrits 510 ; bons pour le service armé, 89 ; armée auxiliaire, 124 ; renvoyés au 30 décembre, 6 ; rayés, 12 ; bons absents, 60 ; exemptés, 219.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

M. Houssard Auguste, 26 ans, réfugié à Villelaure (Vaucluse), natif de Verdun, recherche sa mère, Mme Houssard, née Ainaud, et ses frère et sœur, réfugiés en premier lieu à Noyon, et dont il n'a plus eu de nouvelles.

M. Didelot, de Pintheville (Meuse), réfugié chez M. Rouvier, au Moulin de Bollène (Vaucluse), recherche sa femme et ses deux enfants.

M. Giraud Henri, marchand de bois, Rustrel (Vaucluse), recherche son fils Giraud Louis, du 99e d'infanterie, 4e compagnie, fort Lamothes (Lyon), faisant partie des armées actives, disparu le 28 août en Alsace.

COURRIER MARITIME

DEPART DE PAQUEBOTS

Voici la date des prochains départs des paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes :

Ligne de Méditerranée-Nord (un départ par semaine). — Mercredi, 30 décembre, à 16 heures, pour Malte, Le Pirée, Salonique, Dédéagatch, par le *Calédonien*.

Ligne de Méditerranée-Sud (un départ tous les quatorze jours). — Vendredi, 25 décembre, à 16 heures, pour Alexandrie et Port-Saïd, par l'*Armand-Béhic* ; vendredi, 8 janvier, à 16 heures, pour Alexandrie et Port-Saïd, par l'*Australien*.

Ligne de Madagascar (un départ tous les quatorze jours). — Jeudi, 24 décembre, à 16 heures, pour Port-Saïd, Les Seychelles, Madagascar et La Réunion, par le *Yarra* ; jeudi, 7 janvier, à 16 heures, pour Port-Saïd, l'Afrique Orientale, Madagascar et La Réunion, par le *Melbourne*.

Ligne de Chine (un départ tous les quatorze jours, correspondance à Saïgon pour les ports de l'Annam et du Tonkin). — Dimanche, 27 décembre, à 16 heures, pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Shanghaï, Kobé et Yokohama, par la *Ville-de-La-Ciotat* : dimanche, 10 janvier, à 16 heures, même itinéraire par le *Chili*.

Sous réserves des modifications que pourraient motiver les événements.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 21 navires, dont 20 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : le *Duc-de-Bragance*, venant de Bône, avec 14 passagers et 92 tonnes divers, 2 chevaux ; le vapeur italien *Argo*, de Gênes, avec 1 tonne divers ; le *Félix-Touache*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 8 passagers, 362 tonnes vin, blé, pois, légumes secs ; le *Madonna*, Compagnie Cyprien Fabre, de New-York et Naples, avec 5 passagers, 1.500 tonnes saindoux, lard, huile et divers ; le *Corsica*, Compagnie Fraissinet, d'Ajaccio, avec 1 passager, 30 tonnes divers ; le vapeur italien *Comercio*, de Gênes, avec 76 tonnes divers ; le vapeur italien *Assiria*, de Gênes, avec 96 tonnes, dont 50 tonnes divers pour Marseille.

Au départ : le *Crimée*, Messageries Maritimes, pour Liverpool ; l'*Espagne*, Transports Maritimes, pour Buenos-Ayres ; le vapeur grec *Eptalofos*, pour Bougie ; le *Yarra*, Messageries Maritimes, pour Maurice ; le vapeur anglais *Phemius*, pour Liverpool ; le vapeur italien *Argo*, pour Gênes ; le vapeur anglais *Hartlete*, pour Georgia ; le *Livia*, Compagnie Cyprien Fabre, pour Catane ; le *Mcinans*, Messageries Maritimes, pour Cardiff ; le *Manouba*, Compagnie Mixte, pour Alger ; le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Philippeville.

La Situation au Brésil

Rio-de-Janeiro, 24 Décembre.

Par suite de l'opposition qu'ont rencontrée certains éléments du ministère partisans de M. Pinheiro Machado, on avait déjà parlé de leur retraite possible. Ces bruits ont recommencé de circuler dernièrement à l'occasion de la sentence rendue par le tribunal suprême au sujet de la dualité de présidence dans l'Etat de Rio-de-Janeiro.

On prétend de source sûre que tout dépend de la décision que prendra M. Venceslao Braz, de faire exécuter ou non la sentence du tribunal, et de la façon dont M. Pinheiro Machado accueillera cette décision.

M. Pinheiro Machado aurait, assure-t-on, déclaré qu'au cas où la sentence serait exécutée, il romprait avec M. Venceslao Braz. En ce cas, les ministres partisans de M. Pinheiro Machado se retireraient, mais il est possible que M. Pinheiro se livre ou se borne à une protestation.

M. Venceslao Braz ne fera pas connaître sa décision avant le 31 décembre.

A l'heure actuelle, aucun changement n'a été apporté à la composition du ministère.

La « Botte-Chausson »

On vient d'expérimenter sur le front une sorte de chausson parfaitement imperméable qui présente l'avantage de pouvoir être confectionné dans chaque famille avec des morceaux de vieux vêtements. Ces *bottes-chaussons* sont assez grands pour qu'on puisse y introduire le pied chaussé de soulier. On met ensuite de la paille ou des débris de papier pour bourrer la botte que l'on ferme à sa partie supérieure en serrant une coulisse. Le soldat a ainsi chaud aux pieds sans quitter ses souliers et, comme la *botte-chausson* est très légère, il peut la garder sans inconvénients s'il doit combattre à l'improviste.

Il est évident que ces bottes seraient bien vite usées si l'on s'en servait constamment pour la marche, mais il faut considérer que c'est surtout lorsque le soldat est immobile dans les tranchées que le froid aux pieds est dangereux ; c'est donc à ce moment-là que les *bottes-chaussons* deviennent précieuses. Et puis, il est si facile d'en faire de nouvelles quand les anciennes sont hors d'usage !

Pour faciliter les personnes qui désirent en confectionner, Mme Cast, place Castellane, 6, au 1er, se met gracieusement à leur disposition, tous les jours de 3 heures à 5 heures. Elle leur fournira gratuitement des patrons pour la coupe des *bottes-chaussons* et donnera tous renseignements concernant les procédés spéciaux permettant de rendre l'étoffe absolument imperméable de façon que l'eau et l'humidité ne puisse pas plus les pénétrer qu'elle ne traverse une toile de bâche.

La Solidarité Nationale

Les Comités de Secours

Fédération des Syndicats commerciaux. — Le Comité Marseillais, sous le patronage de la Fédération des Syndicats patronaux, 50, rue des Dominicaines, a donné, dans sa dernière assemblée générale, à laquelle assistaient les généreux donateurs et souscripteurs de l'œuvre, un compte rendu succinct de ces travaux depuis sa fondation.

D'après ce document, il a été admis à la garderie d'enfants organisée par le Comité, une moyenne de 200 enfants par jour pendant près de deux mois. La plupart de ces enfants étaient nourris, ce qui représente un total de près de 2.400 repas dont ont bénéficié les intéressants rejetons de nos vaillants défenseurs. Près de 200 kilos de pain et des dons en nature furent distribués aux malheureux signalés au Comité par ses membres ou par le commissaire de police du canton. Les remerciements du Comité vont aux généreux donateurs qui l'ont grandement aidé dans sa tâche. Le Comité remercie également les généreuses personnes qui ont bien voulu se charger d'hospitaliser près de 30 enfants qui lui étaient confiés. Grâce à tous ces concours, la tâche du Comité s'est trouvée singulièrement facilitée et il a pu, grâce à eux, la mener à bonne fin.

Le Comité se propose, la garderie ayant pris fin, d'élargir son action. Tout en continuant de venir en aide aux enfants malheureux qui constituent la France de demain, de rechercher et secourir dans la limite de ses moyens les femmes de mobilisés dans le besoin au moyen de secours appropriés suivant les circonstances. Il espère que les généreux donateurs qu'il eût dès le début de son œuvre continueront à lui être acquis comme par le passé. C'est en faveur des malheureuses victimes de l'instant tragique que nous subissons, que le Comité adresse à tous les cœurs français un appel chaleureux pour leur venir en aide. Les dons et souscriptions seront reçus avec reconnaissance à l'hôtel de la Fédération, 50, rue des Dominicaines. En fin de séance, M. Agéro a été élu vice-président à l'unanimité, en remplacement de M. Perrin, démissionnaire.

Tête-Noire. — Le Comité est heureux, à l'occasion des fêtes de la Noël, d'avoir porté un peu de bien-être à un grand nombre de familles nécessiteuses avec le bon concours du Comité d'assistance de la Presse, dans la distribution de ces secours.

Un Drame de Famille à Nimes

Un voyageur de commerce blesse grièvement sa femme puis tente de se faire justice.

Nimes, 24 Décembre.

Un drame de famille s'est déroulé ce matin, vers 11 heures, rue Emile-Jamais, 20. Un nommé Nicolas Biffano, âgé de 28 ans, voyageur de commerce, a tiré deux coups de revolver sur sa femme, et a tourné ensuite l'arme contre lui.

L'état de la femme Biffano est assez grave. Elle est mère de deux enfants de 4 et 6 ans.

Son mari s'est logé une balle dans la région du cœur. Lui aussi est assez sérieusement atteint.

On attribue ce drame à des dissentiments intimes. — R.

Chronique d'Aix

Tribunal correctionnel. — Dans son audience d'hier matin, présidée par M. Guérin-Long, le Tribunal correctionnel de notre ville a statué sur les affaires suivantes : Devrel Gaston, 70 fois condamné, 15 jours de prison pour mendicité et vagabondage ; Gouichou Philippe, poursuivi pour vagabondage a été acquitté, le prévenu ayant fourni les preuves qu'il se livrait à un travail régulier. A la même audience a été appelée une affaire d'escroquerie dans laquelle était impliqué le nommé Mary Joseph. Ce dernier, se disant blessé militaire, s'était rendu à La Fare ; là, il narra à un habitant qui, apitoyé sur son sort, l'avait hébergé, des épisodes de la grande guerre, donnant même des détails sur la mort de plusieurs habitants de La Fare. Il réussit ainsi à se faire remettre une petite somme d'argent. Le Tribunal a condamné ce faux blessé à la peine de 6 mois de prison. Ajoutons que le prévenu qui ne comparaissait pas à l'audience est recherché pour le même délit par le Parquet de Marseille.

Pharmaciens de garde. — Seront de garde aujourd'hui : M. Granier, place des Chapeliers ; demain. M. Sigaud, cours Mirabeau ; dimanche, M. Laborie, rue des Cordeliers.

Jeux de gamins. — Les lampes et accessoires de voiture étant constamment dérobés par des gamins, dans les voitures des tramways qui stationnent à la place Forbin, une surveillance spéciale a été organisée. Les auteurs seront remis entre les mains de la police et poursuivis avec rigueur devant les tribunaux.

Train sanitaire. — Un train sanitaire contenant 400 blessés militaires était en gare d'Aix l'autre jour. Trente blessés en sont descendus et ont été hospitalisés dans les divers hôpitaux de notre ville.

Retraites ouvrières et paysannes. — Le maire d'Aix fait connaître aux intéressés que le service des retraites continue comme par le passé. Le bureau est situé au premier étage de la Mairie ; les cartes d'échange du mois de décembre sont à la disposition des intéressés. Le service est assuré de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir, à l'exception des dimanches et jours fériés.

Cartes de circulation. — La Compagnie des Tramways Electriques des Bouches-du-Rhône (Aix-Marseille) a l'avantage d'informer MM. les intéressés que, en raison de l'incertitude pour elle de pouvoir continuer le service, les cartes de circulation 1914 seront valables jusqu'à nouvel avis.

Par contre, les cartes valables pour cinquante trajets, seront renouvelées sur demande.

En ce qui concerne les abonnements, il n'en sera délivré aucun jusqu'à nouvel avis.

COMMUNICATIONS

Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 h., au siège, répétition, airs nationaux et patriotiques. Les musiciens sont reçus sans quotités et sans droit d'admission.

Amis de l'Instruction laïque du 5e canton (Les Boërs). — Dimanche 27 du courant, assemblée générale extraordinaire à 5 heures du soir, au siège, 1, boulevard de Paris. La présence de tous les sociétaires non mobilisables est indispensable.

Société Amicale et Prévoyante : Les Médaillés de 1870-1871 des Bouches-du-Rhône. — Les sociétaires sont invités à assister à la réunion générale mensuelle du Conseil d'administration de la Société, qui aura lieu dimanche 27 décembre courant, à 10 heures du matin, au siège social, rue Venture, 3, au 1er étage.

Société philanthropique des Employés des Chemins de Fer (Secours mutuels, n. 357). — Les membres de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 26 du courant, à 8 h. 30 du soir, au siège social, Brasserie du Chapitre.

Bulletin Financier

Paris, 24 Décembre. — Si la Bourse a été très calme aujourd'hui, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Nous entrons en effet, jusqu'à lundi, dans une période de repos complet. Néanmoins, l'ensemble du marché est ferme. Le 3 % perpétuel passe à 71 25 ; 3 % amortissable, 78 20 ; Russes consolidés, 77 25 Banque de France, 4.650 ; Actions Suez, 4.260 ; Nord, 1.410 ; Orléans, 1.140 ; Union Parisienne, 665 ; Nord de l'Espagne, 337 ; Saragosse, 350 ; Briansk ordinaire, 268 ; Omnibus, 405 ; Rio-Tinto, 1.485. En banque, la De Beers, coup. de 10, est à 267 ; Rand Mines et Crown Mines, grosses coupures, 123 et 117 ; Tharsis, unités, 165 ; Hartmann, 399 ; Maltzof, 458 ; Toula, 900, les unités.

Bourse de Paris du 24 Décembre

3 % Français, 71 35. — 3 % Amortissable, 78 20. — 3 1/2 % amortissable libéré, 86 50. — Ouest-Etat 4 %, 464. — Argentin 4 1/2 % 1911, 80 50. — Dette Egyptienne unifiée 4 %, 89 25. — Extérieur Espagnol 4 %, 84 50. — Japon 4 % 1905, 75 50. — Russe 3 % 1891, 63 ; 4 % Consolidés, 1re et 2e séries, 77 75 ; 4 1/2 % 1909, 85 ; 4 1/2 % 1914, libéré, 89 75. — Banque de France, 4.650. — Banque de l'Algérie, 2.560. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.140. — Compagnie Algérienne, 1.030. — Comptoir National d'Escompte, 770. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 560. — Crédit Foncier de France, 685. — Crédit Lyonnais, 1.200. — Société Générale, 510. — Banque de l'Union Parisienne, 665. — Banque Nationale du Mexique, 393. — Banque Ottomane, 450. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1.160. — Nord, 1.410. — Nord d'Espagne, 337. — Saragosse, 350. — Métropolitain de Paris, 438. — Nord-Sud, 114 50. — Omnibus de Paris, 405. — Canal de Suez, 4.260. — Thomson-Houston, 492. — Biransk, 288. — Rio-Tinto, 1.485. — Ville de Paris 1865, 530 ; 1871, 390 ; 1875, 503 ; 1892, 293 ; 1898, 323 ; 1904, 320 ; 1910 3 %, 334 ; 1912, 215. — Méditerranée 3 %, 374 ; fusion, 375 ; fusion nouvelle, 371 50. — Midi, 376. — Lombardes anciennes, 178. — Nord d'Espagne, 1re série, 310. — Saragosse, 1re série, 342. — Communales 1879, 429 ; 1880, 472 ; 1891, 333 ; 1892, 315 ; 1899, 354 ; 1906, 422 ; 1912 n. lib., 203 ; lib., 210. — Foncières 1879, 465 ; 1883, 376 ; 1885, 368 ; 1895, 379 ; 1903, 408 ; 3 1/2 % 1913 lib., 435 ; 4 % 1913, 449. — Messageries 3 1/2 %, 315. — Compagnie Transatlantique, 318. — Panama à lots, 98.

Marché en banque. — Bakou, 1.075. — Hartmann, 399. — Lianosoff, 310. — Malacca, 100. — Maltzof, 458. — Toula, 900. — Chartered, 17 50. — Chino, 183. — Crown Mines, 119 50. — De Beers, 270 ; préf., 335. — East Rand, 38 50. — Estrellas, 122. — Ferreira, 53. — Golden Shoe, 67 50. — Goldfields, 41. — Jagerfontein, 85. — Lena, 29 50. — Mexico, 105. — Mini, 98. — Modderfontein, 110. — Mount, 78. — Mozambique, 15. — Rand Mines, 125 50. — Ray, 86. — Shansi, 27. — Spassky, 54 75. — Spyes, 19 50. — Tharsis, 165. — Transvaal, 23. — Utah, 231 50. — Dnyeprovienne, 26 40. — Russo-belge, 11 50. — Suberbie, 175 ; part, 45. — Monaco, cinquième, 740 ; obligation, 265. — Moscou, 485. — Pétrograde 1908, 455.

Bourse de Marseille du 24 Décembre

3 % amortissable, au porteur, 78 ; 3 1/2 % amortissable lib., 86 20. — Maroc 4 % 1914, 430. — Egypte Dette unifiée 7 %, 442 50. — Japon 5 % 1907, 91 ; Bons du Trésor 5 % 1913, 460. — Russie Consolidé 4 % (1re et 2e séries), coup. 20 fr. de rente, 78 75 ; coup. 100 fr., 77 50 ; 3 % or 1891-1894, 62 50 ; 4 1/2 % 1909, 86 ; 4 1/2 % 1914 (g. c.), 90. — Banque de l'Algérie, 2.525. — Crédit Lyonnais, 1.190. — Panama à lots, 99. — Canal de Suez, 4.150. — Saragosse, 350. — Rio-Tinto, 1.495. — Marseille 1877 3 %, 418. — Société Marseillaise, lib., 550. — Agricole Algérienne, 45. — Fournier L.-Félix et Cie, 110. — Paris 1892, 293 ; 1898, quarts, 80 ; 1904, 328. — Foncières 1879, 472. — Communales 1891, 326 ; 1906, 430. — Foncières 1909, 223. — Communales 1912 lib., 219 ; n. lib., 210. — Bons de 100 fr. 1887 avec lots, 50 fr. ; 1888 avec lots, 52. — Ouest 3 % anciennes, 371. — P.-L.-M. fus. nouv. 3 %, 371. — Tramways 4 %, 392.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 24 Décembre 1914. — Pascal Pierre, impasse Junet, 19. — Rey Michel, Sainte-Marguerite. — Escalier Louis, rue Loubon, 117. — Allaud Emilie, chemin de Saint-Julien, 36. — Bechelli Maurice, Saint-Marcel. — Littardi Jeanne, boulevard Vauban, 121. — Péchou Marceau, boulevard National, 213. — Bisogno François, rue Haute-Timone. — Boschi Jean, traverse Moulin-à-Vent, 22. — Boccaccio Angèle, rue Thibaud, 3. — Dogliani Marius, rue des Princes, 52. — Bourges Suzanne, chemin des Chartreux, 211. — Roux Gabriel, rue Saint-Ferréol, 20. — Farines Victorine, rue Montgrand, 60. — Pascal Jeanne, rue de Forbin, 53. — Jouannaux Renée, rue des Abeilles, 24. — Juvénal Lucienne, place de Strasbourg, 4. — Lupraz Henriette, boulevard Saint-Clément, 44. — Vignone Marguerite, rue Gautier, 10. — Tron Marcel, rue Marignan, 5. — Madouas Georges, rue d'Endoume, 9. — Lacroix Roger, rue Ferrari, 35. — Marco Vincente, rue Saint-Antoine, 16.

Total : 28 naissances, dont 5 illégitimes.

DECES du 24 Décembre 1914. — Estevenin Henri, 34 mois, boulevard Gierrat, 2. — Machurot Charles, 1 an, boulevard National, 1. — Ferrand Marguerite, 67 ans, place Joliette, 9. — Camoin Joseph-Jean-Baptiste, 51 ans, l'Estaque-Plage. — Papi Rose-André-Casimir, 55 ans, Saint-Barthélemy. — Cavaillier Elisabeth, 84 ans, rue des Tonneliers, 30. — Donadio Francesco, 27 ans, Bonneveine. — Blanc Marius, 16 ans, rue Marchetti, 1. — Majorel Emilie, 49 ans, boulevard Pardigon, 47. — Hoffa Antoine, 18 mois, rue des Dominicaines, 17. — Chancel Marie, 61 ans, rue de Bruys, 14. — Pantel Joséphine, 18 ans, rue République, 30. — Bigot Marie, 70 ans, cours Julien, 27. — Jouet Maurice-Joseph, 55 ans, rue Saint-André, 6. — Rougier Louise-Pauline, 26 jours, rue Fontaine-Saint-Laurent, 5. — Drayon Casimir, 46 ans, Saint-Loup. — Paul Félix-Victor, 59 ans, boulevard Gouzian, 3. — Gardon Jean-Marius, 60 ans, rue d'Aix, 28. — Faraldo Louis-Léandre, 70 ans, rue de la Glacière, 4. — Forno Catherine, 44 ans, Saint-André. — Michel Léandre, 60 ans, rue Blidah, 6. — Robert Célestin-Jules-Marie, 37 ans, rue Lanternerie, 11. — Sebille Marie, 29 ans, rue Charras, 18. — Bossenay Marie, 23 ans, rue d'Aubagne, 77. — Squaciaponi, 7 ans, place d'Aubagne, 3.

Total : 26 décès, dont 5 enfants, plus 1 mort-né.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE NIMES

Nimes, 24 Décembre.

Bœufs français, amenés, 300 ; vendus, 300 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 90 ; 2e qualité, 1 fr. 75. Vaches françaises, amenées, 480 ; vendues, 480 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 70 ; 2e qualité, 1 fr. 50. Moutons français, amenés, 574 ; vendus, 574 ; prix du kilo : 1re qualité, 2 fr. 10 ; 2e qualité, 1 fr. 80. Moutons étrangers, amenés, 500 ; vendus, 500 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 90 ; 2e qualité, 1 fr. 80. Agneaux de lait, amenés, 516 ; vendus, 516 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 15 ; 2e qualité, 1 fr. 05. Veaux, amenés, 84 ; vendus, 84 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 25 ; 2e qualité, 1 fr. 10. Porcs, amenés, 154 ; vendus, 154 ; prix du kilo : 1re qualité, 1 fr. 16 ; 2e qualité, 1 fr. 08.

RASOIR DE SURETÉ "SHAKER"
PLUS D'AIGUISAGE LES 6 LAMES DURENT 10 ANS
PRIX 6f.75 COUTELLERIE TOUSSAINT-GAUDIN 44 RUE DE ROME 44 (ANGLE R. DE LA DARSE)
En vente : RASOIR « GILLETTE »

Pour nos Soldats
Contre Rhume, Bronchites, maux de gorge
Pastillages assortis
Prix du Paquet : 0 fr. 60
avec Papier à cigarettes offert à tout acheteur
Iode Individuel avec Pinceau
pour le soldat, indispensable dans chaque famille. Prix 0.30
Eviter la Confusion
La maison Blaize Père, fondée en 1815 n'a qu'un seul et unique magasin (4a, rue Méolan), le second en entrant par la rue de Rome. Marseille.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37)
AVIGNON. TOULON. CETTE. BEZIERS MONTPELLIER. SAINT-ETIENNE. GRENOBLE

606 et le néo-606 guérissent la syphilis et sont appliqués à Marseille, à l'Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan. Voies urinaires, Maladies des Femmes. Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

Gd HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT (en face les Postes).

LA MAISON
THIÉRY & SIGRAND
informe sa Clientèle que ses Magasins sont ouverts jusqu'à midi ce jour et demain samedi.

APPRENEZ L'ANGLAIS 10 fr. p. mois. Institut Commercial Colbert, 6, r. des Feuillants et Noailles.

A VENDRE cause mobilisat. tricoteuse rectiligne « Union Ouvrière » jauge 8, pointure 45, 12 vaig., à 1/2 prix de revient, état de neuf. Chauvin, Roquebrunne (Var).

CARTES POST. actualit. ts genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier 47, r. Lancry. Paris.

OCCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2e.

POUR NOS SOLDATS
Vous trouverez
chez MAISTRE
place de la Préfecture, 1
Des couvre-nuques, manteaux, pèlerines, matelas, etc., fabriqués avec des toiles supérieures absolument imperméabilisées.
PROCÉDE MAISTRE
Prix et qualité incomparables

ANCIEN fonctionnaire colonial demande emploi quelconque : surveillant, comptable, correspondance. Prétentions modestes. Ecrire B. H.. bureau journal.

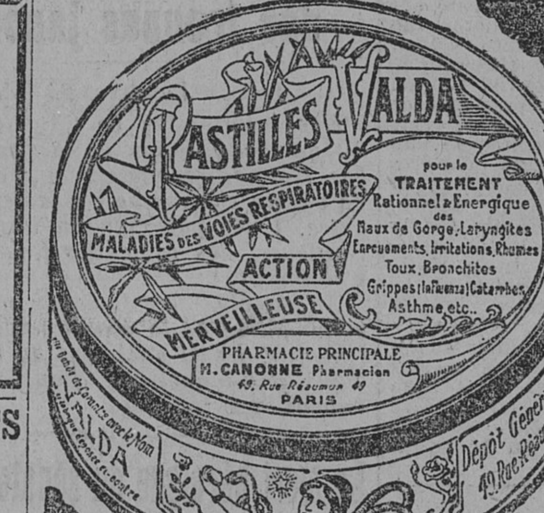

UNE BOITE de VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS
PRÉSERVERA votre Gorge, vos Bronches, vos Poumons
GUÉRIRA vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.
Mais surtout EXIGEZ BIEN
Les Véritables PASTILLES VALDA
vendues SEULEMENT en BOITES de 1.25 portant le nom VALDA

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

SAGE-FEMME Pension 40 fr. Place enfants Discrét. Consult. de 1 à 5 h. Mme Arnaud, boul. de la Madeleine, 219.

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 66 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel, pharmacien. 94, Rue de la République, 94, à Marseille

Pour pièces et formalités de mariage et solution des difficultés légales pour se marier sans perte de temps. Voir aux naturalisations, 46, rue St-Ferréol, au 2e. Consultations.

EN VENTE
(Déposit. et march. de journaux)
REVANCHE
Chant patriotique
dédié à nos vaillantes armées de l'Est
Prix : 10 cent.
Dépôt : Louis SIMON, éditeur, 2, rue Glandevès, Marseille.

HOMME sérieux, de confiance, 35 ans, désire place garde entrepôt, magasin, surveillance jour ou nuit, offre garantie, références. Ecr. Maurin, tabac-bar Mayan, rue Cannebière, 52.

Mme YRAM donne bons conseils, réuss en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

COMPTABLE DIPLOMÉ de Paris désirerait occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire J. G., poste restante Corderie.

SOLDAT belge réformé, connaissant comptabilité, cherche place. Ecrire : M. Boland, hôtel Croix-de-Malte.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50**, minimum 2 lignes

COUPEUR pour hommes, diplômé, demande place, prét. modestes. S'adr., 4, boulevard Louis-Salvator, tailleur Georges.

OFFRES D'EMPLOIS

LES OUVRIERES mécaniciennes pouvant confectionner le bourgeron militaire sont demandées rue Fortia, 3, salles 25-26 au 2e.

OUVRIERES connaissant bien la machine à coudre sont demandées pour travail facile et bien payé chez elles ou à l'atelier. S'adr. 31, rue Charras.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans est demandé pour faire les courses et apprendre le commerce. Se présenter avec ses parents *Inouï-Tailleur*, 37, boulevard de la Madeleine.

JEUNE FILLE pour kiosque de journaux est demandée. Se présenter dans la matinée. rue Breteuil, 112 au Bar.

JEUNE HOMME 14 à 15 ans, présenté par ses parents pour courses chez M. Devid, rue Sainte, 9, entre 4 et 6 heures.

OUVRIERES pour couture main et des pantalonnières pour le velours sont demandées rue de la Joliette, 62.

LOCATIONS

LOCAL A LOUER av. force motrice 4 mot. 3, 4, 5 et 12 HP. p. gare Prado, R. de l'Espérance, 35, p. rens., s'adr. au coiffeur.

VEUF s. fam. 65 ans, désire petite chambre meublée r.-de-ch. ou 1er centre quart. ouv. P. R. carte électeur 1216 Capucines.

CHAMBRE MEUBLEE à louer, élect., mais. sérieuse, 30 fr. p. m., 69, rue Grignan, au 1er.

JOLIE chambre meublée, 30 fr. par mois, 46, rue Fortia.

CAPITAUX

MONS GY p. capit. s'int. à comm. ou idée à exploit. Ecr. Stincka, p. r. 3-Mag.

EXPROPRIES, propriétaires ou locataires, désirant céder leur indemnité, offerte ou fixée, S'adr. de 2 à 4 h. F. Delor, rue Sénac, 3. Bonnes conditions.

PERDUS ET TROUVES

PERDU rue Saint-Ferréol à rue Papère, mouchoir à carreau marron cont. livret militaire et papiers de famille au nom de Daniel. Rap. rue Fontaine-de-Calvis, 7, Mme Daniel.

CHIENNE poicière russe, tache noire à la queue, disparue mercredi soir vers 4 heures de la cabane de la Butte Cassini. La rapporter au père Fouque, garde du terrain.

OCCASIONS

BOTTIN complet, occasion, demandé. S'adr. de 10 h. à midi, Bonneterie, rue Paradis, 31.

ON DEMANDE occasion belle voiture enfant. Magasin, 11, rue Fortia.

PHONO PATHE neuf avec disques sacr., rue des Récollettes, 32, au 1er.

FONDS DE COMMERCE

ETABLISSEMENT empl. av. aff. beau rapp. peu de frais. Ecr. Stincka, p. r. 3-Mag.

AVIS DIVERS

PAPIERS PEINTS

PAPIERS PEINTS grand assortiment. Rouleaux à partir de 0 fr. 20, 22, boul. du Muy, 22.

ALIMENTATION

HUILE D'OLIVE vierge nouvelle, 1 fr. 20 le litre, Planteur de Sumatra, 29, rue Adolphe-Thiers.

EMAILLAGE ET NICKELAGE

EMAILLAGE au four pour cycles noir et couleur, nickelage, réparations, vente. Visserot, 4, rue Peirier.

POUR NOS SOLDATS

LE TENERB, PARAPLUIE DU SOLDAT, vêtement pèlerine imperméable assure bien-être du soldat, garantit l'homme et le sac de la pluie, neige et froid. Se fait en tissu imperméable ou caoutchouté, chaud et léger, avec capuchon ou couvre-képi. Peut servir de couverture. Son poids, 750 gr. permet envoi par poste. Trois qualités : 12, 15, 18 fr. Brenet, 3, rue Lafon, Marseille (entresol).

FLANELLES, caleçons, yachts, etc., en pure soie angora fourrée. Le rêve des aviateurs, auto, soldats sur le front et tous, pour se préserver du froid et des douleurs. Tissus 10 fois plus chaud et 2 fois plus léger que la laine. S'adresser D.-F.-L. Baret, Mallemort (Bouches-du-Rhône).

BRIQUETS

REPARATION et ACHAT de vieux briquets. V. Toche, 26, rue Longue-des-Capucins.

DIVERS

PLACIERS H ou F. demandés partout, fortes remises. Pélissier, 5, Flottes, Nimes.

BETTERAVES fourragères à vendre. Smolenski, traverse Rifiard, 4, chemin de Montolivet.

PETITE CORRESPONDANCE

V. R. Ai reçu lettre, donnez adresse. A. L.

Avis important

Nous prions nos Clients de ne point choisir nos bureaux comme adresse pour les réponses à leurs annonces. Les annonces sont payables au comptant. Celles qui nous sont transmises par la poste doivent être accompagnées de leur montant en un mandat ou en timbres-poste.

Nos prochaines Annonces paraîtront MARDI 29 DÉCEMBRE.